



COVID-19

Vers la prorogation de l'état d'urgence sanitaire

Vingt jours après l'entrée en vigueur des mesures de riposte prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, le président de la République pourrait décider de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire dans le pays en raison de la propagation continue de la maladie.

Au 17 avril, le nombre de personnes contaminées est ainsi passé de 74 à 143 suscitant les inquiétudes des plus hautes autorités. Dans ce sens, le parlement a été « convoqué en session extraordinaire afin d'examiner le projet de loi qui donnera au Chef de l'Etat la possibilité de proroger

l'état d'urgence sanitaire dans notre pays, prorogation rendue inéluctable par l'accélération de la pandémie au Congo », a précisé le porte-parole du gouvernement dans le compte-rendu du Conseil des ministres qui s'est réuni le 18 avril. *Pages 4-5*

Les centres de prise en charge s'activent

L'hôtel de la Concorde de Kintélé et la Clinique municipale Albert Leyono, deux des centres de prise en charge des contaminés symptomatiques et asymptomatiques au coronavirus sont à pied d'œuvre depuis quelques jours.

Avec une capacité de deux-cent lits, le site de Kintélé présente, selon le coordonnateur des soins, les conditions qui s'y prêtent. Les psychocliniciens déjà sur le terrain ont mis en place un dispositif pratique pour un meilleur suivi médical garantissant tout à la fois l'alimentation et la confidentialité des patients afin d'éviter toute stigmatisation à leur égard.

Page 8



Une vue du centre de prise en charge la Concorde à Kintélé

TRAVAUX PUBLICS

Reprise imminente des grands chantiers publics

Le gouvernement a annoncé la reprise sous peu des grands chantiers de l'État après deux semaines d'arrêt pour cause de la pandémie du Covid-19. Il s'agit notamment de la route nationale 2 ; de la construction des tours jumelles de Mpi-la et du supermarché «Brazza Mall». Pour assurer le retour des ouvriers sur les chantiers, le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'équipement et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, vient de publier une note fixant les modalités de transport du personnel et des matériaux du travail.

Page 3



L'état de dégradation de la nationale 2/Adiac

Koné Solomane détaille les modalités d'affectation de l'aide de la BAD à l'Afrique

La Banque africaine de développement (BAD) a mobilisé une importante enveloppe de l'ordre de 10 milliards de dollars pour appuyer l'Afrique dans sa lutte contre la pandémie du Covid-19. Dans une interview aux *Dépêches de Brazzaville*, le directeur général Afrique centrale par intérim de l'institution, Koné Solomane, explique dans quelles mesures ce soutien financier va aider le continent à rétablir les équilibres socio-économiques dans cette période difficile. *Page 2*



BUDGET DE L'ÉTAT 2020

Le parlement se penche sur la loi de finances rectificative

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des cours Terminale A,D & C, et roisième dans ce numéro

Supplément

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

ÉDITORIAL

Autre crise

Page 2

ÉDITORIAL

Autre crise

Alors que le monde se bat comme il peut contre la pandémie du Covid-19, une nouvelle crise d'ampleur à peu-près mondiale prend corps. Tirant ses origines de la première, elle oppose les Etats-Unis, pour ne pas dire l'occident à la Chine accusée de dissimuler les informations sur la maladie, sur son origine, sur le nombre exact de personnes décédées de ses suites dans le pays. Ce que les autorités chinoises démentent évidemment avec force.

En parlant des Etats-Unis, on peut aussi penser que la rhétorique autour du « mensonge » dont Beijing se serait rendu coupable puise un tout petit peu dans les tensions commerciales qui, pendant de longs mois, avaient ébranlé les relations entre Washington et Beijing avant l'apparition du nouveau coronavirus. Les deux puissances n'étaient pas parvenues à accorder leurs violons sur cette autre crise-là que les dieux qui veillent sur la santé humaine en ont décidé autrement.

Quelles vont être les conséquences diplomatiques de ces frictions ? En apparence, même si un pays comme la France émet lui aussi des réserves sur la fiabilité des informations parvenues de Chine sur la pandémie, elle ne pourrait pas user des mesures de rétorsion du genre de celles que les Etats-Unis ont prises de suspendre leur importante contribution au budget de l'Organisation mondiale de la santé. Paris exercera sans doute, à sa manière, quelque pression pour obtenir de son partenaire chinois les détails sur sa gestion du Covid-19.

La crise sanitaire du moment causant de lourds préjudices à l'économie mondiale, les tensions qui se font jour à l'échelle des nations les plus nanties, et qui ne vont assurément pas épargner les moins prospères, expliquent en partie pourquoi la santé, l'économie et la politique sont liées. Dans le cas des Etats-Unis où l'élection pour le renouvellement du locataire de la Maison Blanche a lieu au mois de novembre prochain, on peut comprendre le désir du président Donald Trump, qui compte rempiler, de voir les choses aller pour le mieux dans son pays.

En revanche, pour la notoriété qu'elle a acquise sur l'échiquier international, puisqu'elle est désormais l'une des puissances économiques les plus en vue, la Chine a intérêt à remplir son devoir de transparence en toutes circonstances. Car la confiance que ses partenaires placent en elle repose aussi sur sa grande expertise, sur sa capacité à faire avancer l'humanité.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le Congo va recevoir un financement de la BAD

Le pays bénéficiera d'une facilité de crédit pour ses opérations souveraines et d'une enveloppe destinée au secteur privé, grâce à un fonds Covid-19 créé par la Banque africaine de développement (BAD).

Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, le directeur général Afrique centrale par intérim de l'institution panafricaine, Koné Solomane, a indiqué que l'appui financier va aider la République du Congo, comme le reste du continent, à rétablir ses équilibres socio-économiques dans ce contexte de crise sanitaire liée au coronavirus.

Afin de permettre aux pays africains d'accroître leur résilience face à la pandémie, la BAD a promis de débloquer 5,5 milliards de dollars destinés aux opérations souveraines et 1,35 milliard de dollars pour le secteur privé. Koné Solomane a fait savoir que le Congo est éligible au guichet de la banque et que le montant précis de l'aide sera fixé à l'issue des prochaines discussions avec les autorités congolaises. « Il convient de noter que les modalités effectives d'accès à ces financements feront l'objet non seulement d'un dialogue soutenu avec les autorités, en vue d'arrêter un montant précis, en fonction des besoins respectifs, mais aussi en fonction des règles prudentielles de la banque, de manière à garantir la notation triple A de la banque, qui reste cruciale



Koné Solomane dans notre appui et un avantage comparatif dans les services que nous rendons à nos partenaires », a précisé le directeur Afrique centrale de la BAD.

En effet, le financement attendu s'inscrit dans le cadre du Plan national de développement (PND) 2018-2022 du pays, qui se repose sur la promotion des chaînes de valeur agro-industrielles, à travers notamment le développement et la transformation des filières porteuses de croissance et d'emplois en soutien à la diversification de l'économie et du renforcement du capital humain et de la gouvernance.

Lors de la dernière visite du président de la banque à Brazzaville

en mai 2019, il avait été annoncé un niveau d'investissement de 2 milliards USD au cours des trois prochaines années. Ceci s'inscrit parfaitement dans la stratégie d'appui au pays contenu dans le DSP Congo 2018-2022, en particulier dans le domaine des infrastructures et les activités visant la diversification de l'économie congolaise. En décembre 2019, l'institution a décaissé 150 millions d'unités de compte, soit l'équivalent de 187 millions d'euros (soit un peu plus de 122 milliards FCFA). Ce décaissement venait en appui aux réformes économiques et financières conclues avec les autres partenaires techniques et financiers. Au titre des projets d'investissement de développement, les conseils d'administration de la banque ont approuvé en faveur du Congo, le Projet de développement intégré des chaînes de valeur agricoles pour un montant de 87 millions d'euros, soit plus de 57 milliards FCFA. La mise en œuvre de ce projet de diversification économique est en cours. D'après Koné Solomane, la Banque n'attend plus que la ratification par le Parlement congolais afin de procéder aux premiers décaissements.

Fiacre Kombo

SANGHA

Armel Sidobé, nouveau maire de la ville de Ouessou

Le nouveau président du conseil municipal de Ouessou, élu le 17 avril, succède à Alain Daniel Ketta-Banguyd, décédé le 11 août dernier.

Candidat du Parti congolais du travail (PCT), Armel Sidobé, a été élu avec trente-quatre voix contre neuf pour son challenger, Gouack. En effet, après son élection, le nouveau maire de Ouessou a été installé dans ses fonctions par



le ministre délégué, chargé de la Décentralisation, Charles Nganfouomo.

Professeur certifié des lycées, Armel Sidobé occupait jusque-là les fonctions de secrétaire permanent du comité central de la Force montante congolaise (FMC), la jeunesse du PCT. Agé de 30 ans, le porte-parole de la FMC devient le plus jeune maire du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRAVAUX PUBLICS

Reprise des chantiers jugés essentiels

Après deux semaines d'observation de l'état d'urgence sanitaire et de confinement, l'exécutif vient de décider de relancer les travaux de certains chantiers notamment de réhabilitation de la route nationale 2, de construction des tours jumelles de Mpila et du supermarché «Braza Mall».



L'état de dégradation de la nationale 2/Adiac

En état de dégradation avancée depuis quelques années, la route nationale n°2 (RN2) est un axe routier essentiel pour les échanges commerciaux entre Brazzaville et la partie nord du pays. En février, le gouvernement a même été interpellé par les élus nationaux sur la situation de la nationale 2, notamment sur le mauvais état des segments Nkouo-Inga et Etsouali-Ngo, devenus un casse-tête pour les usagers de la route.

Les travaux de la réhabilitation de cet axe routier ont été confiés à la société China state construction engineering corporation (CSCEC). Cette remise en état de la route permet non seulement de faire la jonction avec les départements du sud du pays, mais aussi de ravitailler Brazzaville en denrées alimentaires et d'acheminer les produits pétroliers vers les villes de la partie septentrionale.

Un autre chantier autorisé à reprendre est celui du centre commercial dit Tours jumelles de Mpila réalisé par l'entreprise chinoise Beijing Construction Engineering Group. Lancés en juin 2015 pour être livrés en juillet 2018, les travaux consistent à la construction de deux tours de trente (30) étages chacune, avec quatre niveaux reliant les deux édifices. L'ouvrage est bâti sur une superficie au sol de 121,800 m² à la lisière du majestueux fleuve Congo.

Le gouvernement congolais veut ériger au cœur de la capitale un immeuble pouvant servir de carrefour des affaires pour le pays et la sous-région. Car, dans la première tour, vingt-cinq étages seront réservés exclusivement aux bureaux. Dans la seconde, par contre, vingt-cinq niveaux abriteront un hôtel 5 étoiles d'une capacité d'accueil de 349 chambres,

dont des suites présidentielles, 105 suites ministérielles, 249 chambres standards et un restaurant de haut standing.

Si les coûts exacts de ces chantiers ne sont pas connus, l'on sait qu'ils sont en partie financés par la coopération sino-chinoise. Pour assurer le retour des ouvriers sur les chantiers, le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'équipement et des grands travaux vient de publier une note fixant les modalités de transport du personnel et des matériaux.

D'autres chantiers des travaux publics sont concernés par cette reprise, dont l'université Denis Sassou-N'Guesso de Kintele, le traitement des érosions de Ngamakosso, le nouveau siège du parlement à Brazzaville, le projet d'électrification rurale, la construction du siège du port autonome de Pointe-Noire et des marchés de la ville océane...

Fiacre Kombo

COVID-19

Un vol commercial spécial d'Air France au départ de Brazzaville

La rotation aérienne opérée par la compagnie Air France, partira de Brazzaville le 21 avril, en direction de Roissy Charles de Gaulle, via Kinshasa en République démocratique du Congo.

« L'ambassade de France a sollicité l'accord du gouvernement congolais pour la mise en place d'un nouveau vol commercial exceptionnel, afin de permettre aux compatriotes qui le souhaitent, en priorité aux Français de passage au Congo ou ceux qui se trouvent en situation de fragilité personnelle, de regagner leur pays », précise un communiqué de l'ambassade publié le 17 avril.

Comme les précédents vols organisés depuis le 29 mars sur Pointe-Noire et Brazzaville, le vol de mardi n'embarquera, selon l'ambassade, aucun passager au départ de Paris, conformément aux règlements sanitaires en vigueur sur le territoire de la République du Congo.

« Nous invitons les ressortissants français intéressés à se rendre à l'agence Air France de Brazzaville (uniquement à l'agence Air France de l'aéroport Maya-Maya). Des dispositions ont été prises par l'ambassade de France avec les autorités congolaises afin que chaque voyageur potentiel puisse se rendre à l'agence Air France et, le jour du vol, à l'aéroport international Maya-Maya », explique le communiqué.

Par ailleurs, l'ambassade demande aux voyageurs d'avoir en leur possession des documents ci-après : une attestation de déplacement dérogatoire que chaque voyageur présentera aux compagnies de transport avant l'embarquement ; une attestation de déplacement international dérogatoire vers la France métropolitaine.

Ces attestations devront aussi être présentées par tous les passagers, quelle que soit leur nationalité, aux autorités en charge du contrôle des frontières, à l'arrivée en France.

« Il est également impératif pour chaque voyageur de télécharger et de compléter, avant de se rendre en France, l'attestation de déplacement dérogatoire, afin de pouvoir rejoindre son domicile depuis l'aéroport de Roissy (cocher : déplacement pour motif familial impérieux) », indique le document.

S'agissant de l'accueil à l'arrivée, en raison des mesures de confinement en France, il est demandé aux passagers de s'assurer que « s'ils souhaitent se faire récupérer par un proche, que cette personne dispose aussi d'une attestation spécifique justifiant son déplacement et l'emploi de son véhicule personnel ».

A défaut, il est demandé aux passagers de prévoir ou de réserver un moyen de transport depuis l'aéroport pour regagner leur domicile ou leur site de confinement, muni d'une attestation individuelle et d'une pièce d'identité.

Yvette Reine Nzaba

LE FAIT DU JOUR

Eligibles

Vingt-cinq pays, dont dix-neuf en Afrique, « parmi les plus pauvres », on l'a dit, vont bénéficier des gracieusetés du Fonds monétaire international-FMI- afin de tenter de sortir des pénibilités que nécessairement la crise sanitaire actuelle du Covid-19 ne manqueront pas d'infliger à leurs économies fragiles. Cela se résume en un moratoire, autrement dit, un attendrissement des mécanismes de remboursement de leurs dettes. Jusqu'à la fin de cette année au moins, leurs créanciers ne leur demanderont rien. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, dans l'espoir que la pandémie s'estompe pour de bon. Après quoi ces endettés éternels pourront recommencer à payer.

Seulement dix-neuf pays du continent, les trente-cinq autres, tous, comme eux, membres à part entière de l'institution financière internationale at-

tendront. Y compris ceux qui, comme le Congo, sont en programme un peu délicat, il faut le dire, avec le grand bailleur de fonds. A la vérité, le problème n'est pas tant cette sélection qui répond par-dessus tout aux critères toujours très rigoureux du FMI. L'histoire nous rappelle à tous que dans un passé qui n'est pas aussi vieux que cela, le bilan des interventions de l'une des grandes institutions financières de Bretton Woods, à travers ses programmes d'ajustement structurel, parfois sévèrement renforcés, n'a pas été des plus élogieux.

Au contraire, dans les années 1980, appelés à se conformer aux exigences et recommandations du Fonds pour espérer enfin s'arrimer au train en marche du développement, la plupart des pays du Sud en sont sortis laminés. Il leur était demandé une déflation des effectifs de leurs fonctions publiques pléthoriques, la privatisation

des entreprises d'Etat, la suspension du recrutement des fonctionnaires, la mise en quarantaine des avancements avec effets financiers, bref un train de mesures que requerrait le contexte délétère des fondations sur lesquelles reposaient depuis trois décennies au moins leurs États hérités de l'ancienne administration coloniale.

Ces États avaient de la peine à prendre la couleur locale. Ils étaient, ou proches du bloc communiste, chapeauté par l'ex-Union soviétique ou du bloc capitaliste, dominé par les États-Unis d'Amérique. Il y avait fort à faire qu'ils se localisent tant les pôles sur lesquels ils étaient alignés ne pouvaient pardonner quelque trahison de leurs alliés.

Puis est arrivé le renouveau démocratique. Au Sud du Sahara, chaque pays l'a salué à sa manière, sans toutefois que l'on se projette vers ce qui pouvait en garantir le vrai épanouissement. De

l'intérieur, cette garantie ne se mesurait pas seulement au bon discours. Cela coule de source que les élites africaines ont plutôt l'art du bien dire, et on ne peut pas leur reprocher d'avoir appris et plutôt bien assimilé les langues étrangères que leurs pays ont en héritage. Ces élites ne se sont pas posé la question de la consolidation des indépendances acquises globalement dans le cours des années 1960.

D'où la perpétuation du déséquilibre des termes de l'échange entre le Nord et le Sud. D'où aussi ces arbitrages sur la dette des pays pauvres qui révèlent clairement le refus des grandes économies du monde à poser le problème en termes d'annulation globale de cette dette pour qu'enfin l'Afrique se rende responsable de son devenir. Tant que tout est décidé hors du continent, tant que l'Afrique manque d'unité, un tel salut ne viendra pas.

Gankama N'Siah

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres s'est réuni ce samedi 18 avril 2020 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.

Six points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- Un point d'étape sur la gestion de la pandémie du coronavirus Covid-19 ;
- Deux projets de loi au titre du ministère des Hydrocarbures ;
- Un projet de loi au titre du ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones ;
- Deux projets de décrets au titre du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Le Conseil des ministres a fait, à la demande de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat, un point d'étape sur la lutte menée depuis quelques semaines dans notre pays contre le coronavirus Covid-19.

Il en ressort que la situation d'ensemble tend à s'aggraver. Malgré la mesure de confinement adoptée, le Conseil des ministres relève le fait que la pandémie s'installe dans notre pays. En quelques jours, le nombre de personnes atteintes du Covid-19 a presque doublé, passant de 74 à 143 cas à la date du 17 avril 2020, avec un nombre de décès établi à ce jour à 6 personnes.

Cette situation explique la transmission dans les toutes prochaines heures au Parlement convoqué en session extraordinaire du projet de loi demandant aux deux chambres l'autorisation de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Ce projet de loi a été examiné par le Conseil des ministres de ce jour. Son adoption donnera au chef de l'Etat la possibilité de proroger l'état d'urgence sanitaire dans notre pays, prorogation rendue inéluctable par l'accélération de la pandémie au Congo.

D'autre part, le Conseil des ministres constate que les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire sont, à l'évidence, les deux principaux foyers de propagation du Covid-19 dans notre pays. Il est rappelé à tous et à chacun que le décret n°2020-99 du 1er avril 2020 fixe la liste des biens et services indispensables ainsi que celle des déplacements essentiels dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

Il est demandé aux services compétents de renforcer immédiatement les contrôles sanitaires aux points de passage, notamment aux péages, et de s'assurer que les déplacements ainsi effectués soient bien en conformité avec la réglementation rappelée. L'objectif des pouvoirs publics est de limiter ainsi la propagation du Covid-19 vers l'intérieur du pays.

Enfin, le Conseil des ministres a tenu à rendre ce jour un hommage solennel aux personnels soignants, qui paient d'ores et déjà un lourd tribut à la lutte contre le Covid-19. Il s'incline en particulier devant la mémoire des deux médecins décédés qui se dévouaient avec abnégation, comme leurs confrères et collègues, à la lutte contre le coronavirus.

Le Conseil des ministres a demandé au gouvernement de prendre toutes les mesures à même d'assurer la mise à disposition des personnels soignants des équipements et protections nécessaires à l'accomplissement de leur mission ; ces personnels sont sur le front de la bataille contre ce redoutable virus et méritent de ce fait la reconnaissance de la nation et du peuple congolais.

Poursuivant l'examen des points inscrits à son ordre du jour, le Conseil des ministres a examiné les affaires suivantes.

I/- Ministère des Hydrocarbures.

1/- Projet de loi portant approbation du contrat de partage de production Emeraude II, signé le 9 avril 2020 entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et les sociétés Congorep S.A. et Perenco S.A.

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Hydrocarbures, a précisé aux membres du Conseil des ministres que les sociétés susmentionnées et la République du Congo ont signé un contrat de partage de production Emeraude II le 9 avril 2020, et ce consécutivement au permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux attribué par le décret n°2019-353 du 30 novembre 2019.

La durée du permis est fixée à vingt ans, avec un seul renouvellement possible de cinq ans. Le permis Emeraude II bénéficie d'une superficie de 328,3 kms² ; et dispose de réserves additionnelles de 56 millions de barils. Conformément à l'article 143 de la loi n°28-2016 du 12 octobre 2016, une dérogation a permis la participation des sociétés privées nationales. Ainsi, le contracteur a présenté à la République du Congo le plan de développement suivant :

- Forage de 16 nouveaux puits ;
- Construction et installation de 3 nouvelles plateformes incluant les équipements de raccordement ;
- Pose de 3 pipelines d'export du brut ;
- 60 millions de dollars américains nécessaires au soutien du socle de production.

L'approbation du contrat de partage de production Emeraude II donnera lieu au paiement d'un bonus de signature de cinq millions de dollars américains. D'autre part, le contracteur va contribuer à la réalisation de projets sociaux pour un montant d'un million de dollars américains.

Enfin, l'ancien contracteur s'engage à reverser à la République du Congo, au titre des provisions pour abandon et remise en état des sites, la somme totale de quatre-vingt-quinze millions de dollars américains sur un compte ouvert au nom du Trésor public. Ce versement s'effectuera selon le rythme suivant :

- Quarante-sept millions cinq cent mille dollars américains payables dans les cinq jours ouvrables qui suivront la publication de la loi d'approbation du contrat de partage de production au Journal officiel de la République du Congo ;
- Trente-trois millions deux-cent-cinquante mille dollars américains, payables à la première date anniversaire de ladite publication ;
- Quatorze millions deux cent cinquante mille dollars américains à la date du deuxième anniversaire de la publication.

2/- Projet de loi portant approbation du contrat de partage de production « Kombi-Likalala-Libondo II », signé le 17 avril 2020 entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et les sociétés Perenco S.A., Petro Congo S.A. et Africa Oil & Gas Corporation.

Poursuivant son propos, et après avoir rappelé les fondamentaux techniques de ce contrat de partage de production, le ministre Thystère Tchicaya a indiqué aux membres du Conseil des ministres que les huiles accumulées sur ce projet sont évaluées à 530 millions de barils de pétrole.

Il a ajouté que l'adoption de ce projet de loi donnera lieu au paiement d'un bonus de signature de cinquante millions de dollars américains ; les provisions sont fixées à ce jour à 173.810.000 dollars américains ;

enfin, il convient de noter que le contracteur s'est engagé à la réalisation de projets sociaux à hauteur d'un million de dollars et à contribuer au financement d'infrastructures dans le bassin intérieur de la Cuvette à hauteur de 250.000 dollars américains.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé les deux projets de loi, le premier portant approbation du contrat de partage de production Emeraude II, signé le 9 avril 2020 entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et les sociétés Congorep S.A. et Perenco S.A. ; le second portant approbation du contrat de partage de production « Kombi-Likalala-Libondo II » entre la République du Congo, la SNPC et les sociétés Perenco SA, Petro Congo SA et Africa Oil & Gas Corporation. Ils seront transmis au Parlement pour adoption.

II/- Ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones.

Projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo.

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtone, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Il apparaît en effet que l'accélération de la diffusion de la pandémie dans notre pays justifie la prorogation de l'état d'urgence, cadre juridique permettant l'édiction de mesures à caractère exceptionnel susceptibles de faciliter la lutte contre la pandémie du coronavirus Covid-19.

Ainsi, les dispositions de l'article 157 alinéa 3 de la Constitution prévoient que « le Parlement se réunit de plein droit, s'il n'est pas en session, pour le cas échéant, autoriser la prorogation de l'état d'urgence ou de l'état de siège au-delà de vingt jours ».

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

III/- Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

1/- Projet de décret portant révocation du président du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Brazzaville.

Invité par le chef de l'Etat à prendre la parole, M. Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, a rappelé aux membres du Conseil des ministres que le Conseil départemental et municipal de Brazzaville connaît des crises récurrentes depuis 2017.

La dernière en date, qui remonte à janvier 2020, trouve son origine dans la gestion administrative et financière du maire. Epinglés par les quatre autres membres du Bureau exécutif et par 59% des conseillers municipaux, les faits reprochés à celui-ci ont fait l'objet d'une déclaration le 7 février 2020, puis d'une pétition le 19 février.

Ces faits ont été confirmés par un rapport du préfet de Brazzaville établi dans l'exercice de ses compétences de contrôle de légalité sur les actes du Conseil municipal adoptés en décembre 2019. Ainsi, les actes suivants ont révélé que le maire s'était affranchi du respect des lois et règlements, malgré les observations réitérées du ministre de tutelle :

- La somme de 250 millions de FCFA, correspondant à l'appui de l'Etat aux travaux de rétablissement du trafic lourd à Djiri, crédits perçus en décembre 2019 au mépris des règles de passation des marchés publics et dépensés à l'insu des autres membres du Bureau exécutif et du receveur municipal ;
- La somme d'1 milliard 250 millions de FCFA, correspondant à un appui

budgétaire de l'Etat à la commune de Brazzaville dans le cadre du programme d'urgence du gouvernement, somme virée sur un compte privé à la demande du maire, et ce en l'absence de tout marché public ;

-La signature d'un contrat sous seing privé avec une banque, en violation des règles du Code des marchés publics ;

-Ces manquements ont logiquement fait l'objet de mesures conservatoires, parmi lesquelles la suspension du maire, l'interpellation d'un certain nombre de cadres et agents, ainsi que l'ouverture d'une enquête judiciaire par M. le procureur de la République pour détournement de deniers publics et complicité.

Compte tenu de la gravité des faits, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, conformément aux dispositions de l'article 50 de la loi n°7-2003 du 6 février 2003 portant organisation et fonctionnement des collectivités locales, sollicite du Conseil des ministres qu'il procède à la révocation du président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville.

Les membres du Conseil des ministres ont pris acte du rapport présenté par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. Après avoir opiné sur le fait que la mesure sollicitée est conforme aux orientations de Son Excellence, Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, dont le credo est de lutter sans relâche contre les antivaleurs et l'impunité, le Conseil des ministres décide ce jour de révoquer M. Christian Roger Okemba, président du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Brazzaville.

2/- Projet de décret portant révocation du président du Conseil municipal, maire de la ville de Mossendjo.

Poursuivant son propos, le ministre Mboulou a révélé aux membres du Conseil des ministres que M. Eric Blaise Ngouloubi Sayi, président du Conseil municipal, maire de la ville de Mossendjo, fait l'objet de poursuites judiciaires devant le Tribunal de grande instance de Brazzaville, pour des faits présumés de vol et de destruction de biens publics, et ce conformément à un arrêt de la Cour suprême du 3 mai 2019.

Suspendu de ses fonctions pour une durée de trois mois le 21 novembre 2019, afin de se mettre à la disposition de la justice au même titre que ses complices présumés, le maire n'a pas répondu aux convocations du juge d'instruction, ce qui a entraîné l'émission d'un mandat d'arrêt à son encontre le 16 janvier 2020. Il apparaît qu'il séjourne depuis lors hors du territoire national.

Le Conseil municipal de Mossendjo était miné par des dissensions fortes qui empêchaient son fonctionnement régulier avant même la suspension de son président. Ainsi, par lettre adressée au préfet du département du Niari le 19 mars 2019, 66% des conseillers municipaux avaient demandé à l'Etat l'application des articles 50, 64 et 65 de la loi n°7-2003 du 6 février 2003 précitée.

Après cette relation complète des faits, le Conseil des ministres décide la révocation de M. Eric Blaise Ngouloubi Sayi, président du Conseil municipal, maire de la ville de Mossendjo pour les motifs suivants :

- Avoir empêché le fonctionnement normal et régulier du Conseil ;
- Avoir mis en péril les intérêts de la collectivité locale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 11h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 11h45.

Fait à Brazzaville, le 18 avril 2020

**Thierry Lézin Mougalla/-
Ministre de la Communication et des Médias
Porte-parole du gouvernement.**

COVID-19

La Fondation Perspectives d'avenir offre une PCR au Laboratoire national de santé publique

Le don, qui vient renforcer les capacités de diagnostic du Covid-19 au niveau du Laboratoire national de santé publique, a été réceptionné le 16 avril par la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo.

La pandémie du Covid-19 est en train de frapper simultanément les pays du monde, la République du Congo n'étant pas épargnée. S'adressant à la nation le 28 mars dernier, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a instruit le premier ministre, chef du gouvernement et tous les ministères concernés de se mettre en rang de bataille pour combattre cet ennemi invisible qui est le coronavirus. C'est dans ce contexte que le député Christel Denis Sassou N'Guesso, président de la Fondation Perspectives d'avenir, a manifesté son élan de générosité comme il a toujours fait dans les différentes opérations de santé que la fondation a eu à réaliser dans les différents départements du pays. Dans cette dynamique, il a offert la PCR qui est un appareil moderne d'analyse et de précision des résultats biologiques.

Remettant l'appareil à la ministre de la Santé, au nom du président de la Fondation Perspectives d'avenir, le Dr Aimé Florent Bembé, coordonnateur du Programme de santé communautaire au sein de cette fondation, a reconnu que dans ce qui frappe tous les pays du monde, le maillon faible c'est le diagnostic du virus. Même en France



Le Dr Florent Aimé Bembé remettant la PCR à la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo (crédit photo/Adiac)

pays très développé, ils ont des problèmes pour faire des textes. « Le président de la Fondation Perspectives d'avenir, le député Christel Denis Sassou N'Guesso, qui n'est pas resté insensible au drame que traverse le pays, en tant que patriote, m'a chargé de

vous remettre sa modeste contribution. Ce don qui est constitué d'un appareil moderne de PCR permettra de renforcer les capacités opératoires du laboratoire national. Je suis sûr que ce don de la PCR va faciliter beaucoup de choses. Au lieu de rendre par

exemple dix résultats par jour, on pourra en rendre vingt, parce qu'on aura deux appareils », a déclaré le Dr Florent Aimé Bembé. Recevant le don, la ministre de la Santé a indiqué qu'elle tenait à y être au regard de l'importance de ce don. « Compte tenu de l'im-

portance de ce don, j'ai tenu à venir recevoir cet appareil qui va soulager les agents du laboratoire national et qui va leur permettre d'être un peu plus efficaces dans leur travail. Je confie ce précieux don au directeur général du Laboratoire national de santé publique pour faire bon usage. »

Roch Fabien Niama, directeur général du Laboratoire national de la santé publique, gardien dorénavant de cet appareil, a exprimé lui aussi sa joie. « Je ne peux que redire les paroles de la ministre de la Santé qui vient de signifier toute la reconnaissance de la communauté médicale de notre pays pour ce don précieux. Il a été clairement dit que dans tous les pays du monde, le diagnostic biologique qui est un diagnostic direct, moléculaire, repose sur un certain type d'appareils et ces appareils sont recherchés à travers le monde. Le don du député Christel Denis Sassou N'Guesso va nous permettre de doubler nos capacités de diagnostic et être un peu plus résilients et contribuer de manière efficace à la lutte contre cette pandémie dans notre pays. »

Bruno Okokana

COVID-19

Le PRL fait don de vivres et non-vivres aux habitants de Mougali

La deuxième secrétaire du bureau du conseil municipal et départemental de Brazzaville, élue locale du Parti républicain et libéral (PRL), Gervine Mounea, a offert le 15 avril, des produits alimentaires et des kits de lutte contre le coronavirus (Covid-19) à la mairie du quatrième arrondissement, à la paroisse Saint-Esprit de Mougali et à la mosquée Yoka-Bernard.

Composé, entre autres, de cartons de poulet, d'huile, de détergent et de l'eau de javel, de sacs de riz, des seaux pour le lavage des mains, ainsi que des mégaphones, le don destiné aux habitants des neuf quartiers de Mougali. Il a été réceptionné par l'administrateur-maire, Benjamin Alphonse Loukakou, s'est dit heureux au nom des habitants de Mougali. Selon lui, certains habitants de cet arrondissement en ont besoin, notamment les personnes vulnérables, les handicapés et les chauffeurs de taxi qui ne travaillent pas. « Cela vient soutenir le filet social de l'Etat. Les mégaphones vont nous servir à poursuivre l'action de conscientisation de la popula-

tion », a dit l'administrateur-maire. Le curé de la paroisse Saint-Esprit de Mougali, l'abbé Bertholin Bahoumina, pense, quant à lui, que le don du PRL leur permettra de poursuivre l'action visant à aider de nombreuses personnes qui ne cessent de frapper aux portes de l'église en cette période de crise. « Les seaux nous permettront de laver les mains. Notre invitation aux chrétiens de Mougali c'est de rester chez soi », a-t-il exhorté. Les musulmans bénéficiaires du don du PRL n'ont pas aussi tari d'éloges à la donatrice. « C'est un grand plaisir pour nous parce qu'il y a des gens qui vivent au jour le jour, merci du fond de notre cœur. Nous sommes contents de ce geste. La crise que traverse le pays impacte tout le monde, les musulmans y compris », s'est exprimé Hamada Touré de la mosquée Khabou (Yoka-Bernard).

Notons que, outre ces trois sites, la conseillère Gervine Mounea a entrepris depuis quelques jours une action de solidarité en faveur de certaines couches sociales du quatrième arrondissement pour soulager tant soit peu leur souffrance en cette période de confinement.

Parfait Wilfried Douniama

Des kits de protection et des vivres pour les sous-préfectures du Pool

Le député de la première circonscription électorale de Kinkala, président du Parti républicain et libéral (PRL), Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a remis le 16 avril au préfet du département du Pool, Georges Kilebé, des produits alimentaires et des kits de protection contre la pandémie du coronavirus (Covid-19).



Le ministre Nick Fylla remettant un échantillon du don au préfet du Pool/Adiac

Situé à quelques encablures de Brazzaville, le Pool fait désormais partie des départements touchés par le Covid-19. En effet, le département compte deux cas confirmés de la maladie. En vue de freiner la propagation du coronavirus dans le département, le député de Kinkala a remis, outre des produits alimentaires, des mégaphones pour la sensibilisation aux mesures barrières.

Il a également offert du matériel de protection contre le Covid-19 et des médicaments nécessaires à l'hôpital de Kinkala. Nick Fylla et son équipe ont, par ailleurs, procédé au lancement de l'opération de désinfection des marchés de Kinkala et de Boko.

« Le confinement seul ne suffit pas. Il faut que nous fassions de telle sorte que le corps ne soit pas le véhicule du Covid-19 en appliquant un certain nombre de mesures. C'est pour cela, au lieu de m'arrêter à Kinkala, j'ai préféré faire le don à tous les districts du Pool », a expliqué Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, insistant sur le respect des gestes barrières.

P.W.D.



Gervine Mounea remettant un échantillon de don à Benjamin Loukakou/Adiac

COVID-19

La population de Gamboma II sensibilisée aux mesures barrières

Le député de la deuxième circonscription électorale de Gamboma, dans le département des Plateaux, Antoine Bienaimé Obam'Ondon, a entrepris depuis quelques jours une campagne de conscientisation et d'information des populations au coronavirus (Covid-19).

Le Congo vient de dépasser la barre de cent malades dus au Covid-19. Ainsi, pour sensibiliser sa base, l'élu de Gamboma II a porté l'éclairage aux notables, présidents des comités de villages et autres responsables.

Antoine Bienaimé Obam'Ondon a, en effet, rappelé les symptômes du Coronavirus qui se caractérisent, entre autres, par la fièvre, les maux de tête et de gorge, la toux et dans certains cas par une infection pulmonaire. Il a aussi informé la population des mesures barrières édictées par le gouvernement, de même que de l'état d'urgence sanitaire, du couvre-feu et du confinement. Le député a insisté sur le lavage régulier des mains et la distanciation sociale.

Il a invité la population au travail de la terre pour préparer l'après Covid-19. « *Considérons que nous sommes en guerre contre un ennemi invisible, mais qui peut nous infecter et nous affaiblir. Pour cela, il faut se préparer. Se préparer, c'est travailler.*



Le député de Gamboma sensibilisant la population/Adiac

Je veux parler de la pêche et de l'agriculture. Je vous encourage parce que nous comptons sur vous pour manger demain, a-t-il exhorté.

Le député de Gamboma II prône également une collaboration étroite entre les forces de l'ordre et la population pendant cette période. A la fin de sa ronde, il a fait un don de gels hydroalcooliques et de matériels de lavage des mains aux comités de villages. Après avoir réceptionné le don, les notables ont remercié le député qui entend

poursuivre la sensibilisation au Covid-19 dans cette partie du département des Plateaux.

Pour le chef de village d'Inkouélé, les populations devraient faire attention face à cette maladie. « *Il faut vraiment sécuriser la population car, il y a beaucoup de personnes asymptomatiques qui circulent. Je vous encourage à multiplier les descentes parce que la majorité ne maîtrise pas cette maladie* », a souligné M. Obami.

Parfait Wilfried Douniama

Le taux de contamination plus élevé chez les hommes au Congo

Le point épidémiologique du 17 avril fait état de 143 cas positifs du Covid-19 dans le pays dont 110 hommes contre 33 femmes. L'âge varie entre douze et quatre-vingt-seize ans.

« *Sur les 57 tests effectués dans la période du 15 au 16 avril 2020, 26 nouveaux cas confirmés positifs de transmission locale ont été enregistrés ce qui porte le total à 143* », a indiqué le coordonnateur national technique de la riposte au Covid-19 Gilbert Ndziessi.

Cent personnes sont actuellement prises en charge. Il y a onze guéris dont un au cours des dernières vingt-quatre heures, six décès dont un dans la même période. Les vingt-six nouveaux cas sont en cours de transfert vers les centres de prise en charge.

Brazzaville compte 98 cas, Pointe-Noire 41 cas, le Pool 2 cas, la Sangha 1 cas et la Cuvette 1 cas. « *Dans les autres départements aucun prélèvement n'a été réalisé par conséquent aucun cas positif de Covid-19 n'a été enregistré* », a indiqué le Dr Gilbert Ndziessi. Dans la capitale, la répartition par les arrondissements se présente comme suit : Madibou 8 cas, Makélékélé 15 cas, Bacongo 6, Poto-Poto 5, Moungali 19, Ouenzé 16 cas, Mfilou 6 cas, Djiri 8.

Rominique Makaya



Le Dr Gilbert Ndziessi fait le point épidémiologique

L'apport des tradi-praticiens sollicité

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a invité, le 17 avril à Brazzaville, l'Union nationale des tradi-praticiens du Congo (Untc) de se mettre sur la ligne de bataille afin de contribuer à la recherche des médicaments contre le covid-19.

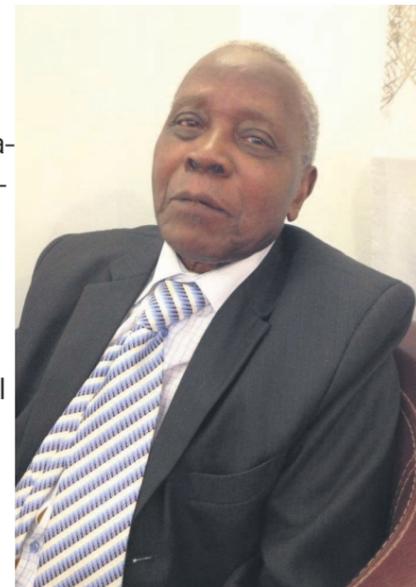
Dans le but d'accompagner le gouvernement dans la recherche efficace des médicaments contre cette pandémie, la participation de tous acteurs évoluant dans le secteur de la santé est nécessaire. C'est ainsi que les tradi-praticiens se sont engagés à apporter leur pierre à l'édifice. Pour ce faire, une antenne des tradi-thérapeutes sera installée à l'Institut de recherche en sciences de la santé (Irssa) pour leur permettre d'avoir une présence régulière. « *Tout le monde devrait travailler d'arrache pieds afin de permettre au Congo de vaincre cette pandémie. Nul ne devrait être négligé et rien ne doit être oublié ; car l'ennemi est invisible* » a indiqué Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Au cours de cette rencontre, les tradi-praticiens, pour leur part, se sont engagés et comptent exploiter plusieurs plantes du Congo qui présentent à la fois les effets immunostimulants, anti oxydant, antalgique, antipyrétique, antibactérien et qui pourraient être mises à profit dans le traitement du covid-19.

Rude Ngoma

NÉCROLOGIE

La famille Mbys a le profond regret d'annoncer aux parents, amis, connaissances et à l'ensemble des scouts et professionnels des médias, le décès le 11 avril dernier à Paris de Levy Charles Ngoma Mby, ancien directeur général de Télé Congo, premier président du Conseil supérieur de l'information et de la communication, ancien commissaire général des scouts.

L'inhumation provisoire se fera le 23 avril 2020 à Noiselle en France, en attendant le rapatriement de la dépouille au Congo.



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
ET DES DOMAINES

N° : 0322 /MFB/DGID



Communiqué

Le directeur général des impôts et des domaines porte à la connaissance de tous les contribuables qu'un service minimum est ouvert de 9h00 à 14h00 dans toutes les résidences fiscales ou services d'assiette.

Les contribuables qui sont en capacité de mobilité et de fonctionnement sont appelés à effectuer les déclarations et le paiement des impôts et taxes du mois de mars 2020 dans la période du 10 au 20 avril 2020.

Toutefois, ceux qui ne sont pas en mesure d'effectuer ces formalités avant le 20 avril 2020 pourront les faire après cette date, sans pénalités.

Fait à Brazzaville, le 15 avril 2020

Ludovic ITOUA

COVID-19

100.000 ménages bénéficieront des allocations alimentaires d'urgence

Les allocations alimentaires d'urgence concernent 50.000 ménages à Brazzaville, 30.000 à Pointe-Noire et 20.000 dans les autres départements selon la densité de la population.



La ministre des Affaires sociales expliquant les modalités de paiement des allocations d'urgence

La stratégie de versement définie par le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire a été présentée le 17 avril aux administrateurs-maire de la capitale. L'allocation alimentaire d'urgence par ménage est de 50.000FCFA. Les ménages éligibles sont ceux dont le chef, travaille dans le secteur informel notamment le transport, la restauration, le bâtiment, ayant perdu leur principale source de revenus. Les ménages ayant des personnes vivant avec handicap, des enfants de 0 à 18 ans et ceux dont les responsables sont des retraités qui n'ont pas perçu leur pension il y a au moins trois ans. D'autres critères d'éligibilité s'ajoutent à ceux précités. Il faut notamment être de nationalité congolaise ou être un étranger vi-

vant régulièrement au Congo, disposer d'un code d'identification de ménage issu du registre social unique, avoir été déclaré éligible à l'issue des enquêtes sociales pour les nouveaux ménages, être enregistré auprès de l'autorité de base en l'occurrence un chef de bloc doté de registres d'enregistrement...

Pour percevoir l'allocation il y a des étapes à franchir. Les chefs de zone vont distribuer les cartes de registre social unique dans les zones déjà couvertes par le projet Lisungi. Les chefs de bloc enregistrent, quant à eux, les ménages et une équipe sera mise à la disposition de chaque quartier pour assurer les transferts électroniques des données au serveur du projet Lisungi. Les ménages enregistrés feront d'une enquête sociale rapide réali-

sée par les agents sociaux. « Nous devons travailler avec rigueur pour que cet argent parvienne aux bénéficiaires, notamment ceux qui sont réellement dans le besoin », a indiqué la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, s'adressant aux différents acteurs impliqués dans l'opération. Le paiement des allocations se fera de manière électronique pour éviter les attroupements de sorte à respecter les mesures barrières édictées par le gouvernement pour briser la chaîne de contamination du Covid-19. Il est prévu que l'enregistrement se fasse en deux jours, la vérification a autant de jours de sorte le paiement commence le plus tôt possible.

Rominique Makaya

Les Centres de prise en charge à pied d'œuvre

Dans les structures de prise en charge des contaminés symptomatiques et asymptomatiques au Covid-19, les équipes médicales sont à pied d'œuvre, les hygiénistes désinfectent à intervalle régulier, les malades arrivent parfois stressés parfois le moral haut.

A l'hôtel de la Concorde de Kintélé, d'une capacité de deux-cent lits, dédié à la prise en charge des cas asymptomatiques, vingt-cinq contaminés dont vingt hommes et cinq femmes y sont sous suivi médical en date du 18 avril. Les heures de repas et sont respectées, les psychocliniciens échangent régulièrement avec les malades dans le cadre de la prise en charge psychologique pour apaiser les stressés et éviter la stigmatisation.

« Nous recevons ici des cas diagnostiqués positifs au Covid-19 mais qui ne présentent pas de signes. Un traitement de dix jours leur est prescrit à l'issue duquel un nouveau test est réalisé pour s'assurer que le malade n'est plus porteur du virus avant de déclarer la guérison », a expliqué le Dr Michel Sapoulou, coordonnateur des soins dans les sites de prise en charge. Ce dernier a expliqué qu'au cas où un contaminé asymptomatique présenterait les signes pouvant dégrader son état de santé, le malade est automatiquement transféré dans un des centres consacrés à la prise en charge des cas symptomatiques notamment le Centre Hospitalier universitaire et la clinique municipale Albert Leyono. « Nous ne sommes pas rassurés qu'un cas asymptomatique peut respecter le protocole thérapeutique chez lui à la maison. C'est pourquoi le gouvernement a jugé bon de les placer à Kintélé pour augmenter les chances de rompre la chaîne de contamination », a souligné le Dr Jean Claude Emeka, directeur général de l'hygiène et de la promotion de la santé en charge de la communication du comité de prise en charge. A la clinique municipale Leyono, un pré-tri a été réalisé à l'arrivée des malades qui viennent parfois pour une fièvre, selon le Dr René Soussa. « Quand certains arrivent parfois en pleine psychose, nous faisons la part des choses. Ceux qui présentent les symptômes sont pris en charge. Aujourd'hui, ils sont quatorze y compris une femme enceinte », a-t-il expliqué. Le Dr René Soussa a précisé par ailleurs qu'aucun malade ne s'est évadé de la clinique municipale par négligence médicale.

Dans le cadre de cette prise en charge, la dotation régulière en équipements de protection notamment pour le corps médical s'impose, selon le directeur des soins dans les sites.

R.M.

IATA
HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À **DUBAI**

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

COVID-19

Donald Trump soupçonne un laboratoire chinois

Le président américain Donald Trump a déclaré, le 15 avril, que le gouvernement américain tente de déterminer si le Coronavirus avait émergé d'un laboratoire à Wuhan, en Chine.



Mike Pompeo et Donald Trump le 8 avril 2020 à Washington (Chip Somodevilla/Getty Images north america)

Saisissant la balle au rebond, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Mike Pompeo, a demandé aux autorités chinoises de divulguer tout ce qu'elles avaient appris à propos de ce virus.

« Nous menons une enquête exhaustive sur tout ce que nous pouvons apprendre sur comment ce virus s'est propagé, a contaminé le monde, et a provoqué une telle tragédie », a déclaré le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo.

Très à l'offensive, le président Donald Trump a été interrogé lors d'une conférence de presse

à la Maison Blanche concernant les informations faisant état d'une fuite de virus d'un laboratoire de Wuhan. « Nous menons une enquête approfondie sur cette terrible situation », a-t-il déclaré.

Mike Pompeo a été interviewé, mercredi, par « Washington Post » affirmant que l'ambassade des Etats-Unis à Pékin avait alerté le département d'Etat américain il y a deux ans sur les mesures de sécurité insuffisantes dans un laboratoire de Wuhan qui étudiait les coronavirus chez les chauves-souris.

Plusieurs sources pensent que le

coronavirus actuel, signalé pour la première fois à Wuhan en décembre, émane de ce même laboratoire, même s'il s'agirait bien d'un virus naturel, pas d'un agent pathogène créé par les Chinois, et que sa « fuite » ne serait pas volontaire mais due aux mauvais protocoles de sécurité.

« Ce que nous savons, c'est que ce virus est né à Wuhan, en Chine », a dit Mike Pompeo. « Ce que nous savons, c'est que l'Institut de virologie de Wuhan n'est qu'à quelques kilomètres du marché de rue », a-t-il insisté.

Yvette Reine Nzaba

La Chine dément toute dissimulation

La Chine a démenti vendredi toute dissimulation sur le nombre de victimes du coronavirus après les accusations de dirigeants occidentaux qui s'interrogent de plus en plus sur l'attitude de Pékin face à la pandémie meurtrière.

« Il n'y a jamais eu aucune dissimulation et nous n'autoriserons jamais aucune dissimulation », a déclaré un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Zhao Lijian. La veille, le président français Emmanuel Macron avait mis en cause le manque de transparence de Pékin, emboitant le pas aux Américains. Le ministre des Affaires étrangères



Zhao Lijian, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères (Greg Baker/AFP)

britannique Dominic Raab a aussi déclaré que Pékin devrait répondre à des questions difficiles concernant l'apparition du virus et pourquoi il n'a pas pu être stoppé plus tôt.

L'administration américaine accuse de son côté le régime communiste d'avoir dissimulé la gravité de l'épidémie. Elle a annoncé jeudi avoir lancé une enquête sur l'origine du Covid-19, accréditant la thèse qu'il pourrait venir d'un laboratoire de Wuhan, et non d'un marché en plein air d'animaux exotiques, comme généralement admis jusqu'à présent. S'il qualifie d'« irréprochable » la réponse de son pays à cette crise sanitaire, Zhao Lijian a cependant reconnu des retards et des omissions dans l'enregistrement des décès tandis que la mairie de Wuhan a annoncé 1.290 morts supplémentaires tout en expliquant leur non comptabilisation initiale par le fait qu'ils étaient décédés chez eux et non à l'hôpital. Le dernier décompte officiel porte à 4.632 le bilan des décès enregistré.

Le nouveau coronavirus est soupçonné d'être apparu dans un marché en plein air de Wuhan où des animaux exotiques étaient vendus vivants. D'origine animale et proche d'un virus présent chez des chauves-souris, il aurait pu s'y transmettre à l'Homme et muter. Mais des médias, américains notamment, estiment qu'il a pu s'échapper d'un laboratoire local qui étudiait les coronavirus chez les chauves-souris.

Julia Ndeko

TRIBUNE LIBRE

L'impératif de solidarité

Deux grandes figures de l'espace public international se sont exprimées, une fois encore, sur la crise sanitaire que traverse le monde : le pape François et le président Emmanuel Macron. Depuis la Basilique Saint-Pierre de Rome, le Souverain Pontife a délivré son message de Pâques avec un regard grave sur l'avenir des peuples. Quant au président français, il est revenu en première ligne, le lundi 13 avril, pour fixer un horizon et mettre en perspective l'ordre des choses à venir. L'un et l'autre se projettent déjà dans le monde d'après-coronavirus. Ils évoquent spécifiquement l'ampleur des conséquences de cette pandémie et en appellent à la conscience solidaire des Etats développés.

L'occasion de la bénédiction urbi et orbi a été pour le pape François le moment choisi pour souligner « la dure épreuve de notre famille humaine ». Maintenant qu'aucune partie du monde n'est épargnée et que, face au Covid-19, une pensée réflexive doit se poursuivre, les grandes puissances sont invitées à aider les pays structurellement plus faibles. L'appel à dépasser les égoïsmes, l'indifférence, la division et l'oubli doit trouver écho, dans la conscience des nations plus développées. Il doit y inscrire « un esprit concret de solidarité ». Plus fortement, cela doit conduire à la réduction, sinon à l'abolition, de la dette pour les pays les plus pauvres. Ce serait une réponse par « la contagion de l'espérance ».

Telle est aussi l'approche expliquée récemment par Em-

manuel Macron. Lors de son allocution télévisée, le chef de l'Etat français ne s'est pas seulement concentré sur la situation interne à la France, en ces temps de coronavirus. A maintes reprises, il s'était déjà exprimé sur les urgences sanitaires causées par la pandémie et l'impact qu'elle aura sur la vie économique. En proposant une « annulation massive de la dette », le président Emmanuel Macron veut éviter un effondrement économique de la majorité des Etats africains. Dans un entretien diffusé sur les ondes d'une radio très écoutée en Afrique francophone, le 15 avril, Emmanuel Macron considère que dans la situation actuelle, la fragilité des économies des pays les plus pauvres exige des actions de nécessité humaine et morale. A ce jour, nul ne peut dire si la déci-

sion d'un moratoire annoncée par le G-20 ce 15 avril sera à la hauteur des stratégies de lutte contre le coronavirus. L'idée fera sans doute son chemin, entre allègement, moratoire ou annulation. Mais, reconnaissons-le, la décision d'un moratoire sur la dette pour une année est une étape importante.

En reprenant à leur compte une question aussi cruciale, le pape François et le président Macron ont fait le choix d'un regard orienté par un impératif de solidarité. Notre commune humanité est aujourd'hui exposée face à un ennemi viral commun. En ces temps si exceptionnels, l'exigence de solidarité dans la communauté humaine est le défi qui interpelle la conscience de tous au delà de la raison politique.

Bélinda Ayessa

Maintenant que le Covid-19 s'installe en Afrique, quelle attitude à adopter ?

Dans une analyse très instructive sur la polémique liée au traitement du Covid-19 par l'hydroxychloroquine, le docteur Bédél Mpari, enseignant vacataire à l'Université Marien Nguouabi, neuropharmacologue et neurodéveloppementaliste diplômé de l'université de Marseille, lance un appel pour que l'Afrique mène ses propres recherches.

Dans la deuxième partie de son analyse* publiée dernièrement dans nos colonnes, Bédél Mpari interpelle les décideurs africains sur la nécessité de financer des programmes de recherche sur le continent. Le Covid-19, rappelle-t-il a été séquencé très vite par les Chinois puis par les Européens. Ensuite des essais thérapeutiques ont été lancés pour évaluer l'efficacité de plusieurs molécules de façon isolée ou en association. Essais qui portaient essentiellement sur des antirétroviraux connus utilisés notamment contre le VIH ou Ebola, et qui ont révélé que le Covid-19 n'avait pas muté pendant son voyage entre l'Asie et l'Europe. Il revient maintenant à l'Afrique de commencer par séquencer le Covid-19. Les virus mutent beaucoup et facilement observe le docteur Mpari et rien ne dit qu'il n'a pas muté entre l'Asie et l'Afrique, les condi-

tions environnementales des deux continents étant radicalement différentes. Son séquençage sur le terrain africain permettra de savoir s'il a connu des mutations. En effet, souligne-t-il, en cas de mutation touchant le site d'action de la chloroquine, le produit miracle que l'Afrique attend de ses vœux pourrait ne pas être efficace sur le Covid-19 « africain », car muté, même si elle s'avérait être efficace ailleurs. Ceci serait aussi valable pour toute autre molécule ayant fait preuve de son efficacité par ailleurs. Selon lui, les chefs des Etats africains doivent maintenant financer la recherche dans leurs pays respectifs : « le continent regorge désormais d'experts hautement qualifiés, dans divers do-

maines, formés à la bonne école. Il faut juste leur fournir des moyens (...). Et mettre en place des fonds nationaux de recherche clinique sur le Covid-19. On pourra même envisager la création d'un fond africain de recherche sur le Covid-19 pour mutualiser les moyens humains, financiers, matériels... ». La lutte contre le Covid-19 est une affaire nationale, poursuit Bédél Mpari et toutes les compétences devraient être associées « pour que la riposte soit à la hauteur du mal ».

Parmi ses préconisations, il faudrait constituer un comité composé d'experts avec la possibilité de faire appel aux ressources extérieures qui aura pour mission de sélectionner quelques pro-

jets de recherche clinique, dans l'objectif de séquencer le Covid-19 et initier des essais cliniques. « Une partie des sommes allouées à la riposte pourrait être affectée à la réalisation des projets de recherche sélectionnés, ajoute-t-il. Dans cette quête d'armes efficaces contre le Covid-19, pourraient être aussi associés, des traditionnels. Ils disposent en effet d'un savoir ancestral qui pourrait aider des chercheurs à sélectionner des plantes pouvant avoir une action sur le Covid-19 ». Et il rappelle à ce sujet que la chloroquine « considérée aujourd'hui comme un produit miracle venu d'un autre monde a été extraite d'écorces du Quinquina, plante répandue en zones tropicales ».

« Avec une équipe bien structurée, on peut tester in vitro une centaine de plantes en quelques jours. En cas d'effet avéré, d'une plante sur le virus in vitro, un essai clinique de phase III pourra alors être réalisé avec des résultats en quelques semaines. Comme le font d'autres pays, les mêmes tests pourront aussi être effectués avec des antirétroviraux utilisés contre le VIH notamment et disponibles au Congo. » L'Etat devrait agir vite car nous n'avons plus le temps de prendre notre temps, le danger est parmi nous, nous devons l'éloigner, c'est l'affaire de tous les Congolais et il y a urgence alerte-t-il.

Bénédicte de Capèle

Le Dr Bédél Mpari est neuropharmacologue et neurodéveloppementaliste Diplôme inter-universitaire de Formation des investigateurs aux essais cliniques de médicaments (DIU-FIEC) de l'université de Marseille
CHU de Brazzaville
Enseignant vacataire à l'Université Marien-Nguouabi

* Le Pr Didier Raoult et la chloroquine peuvent-ils sauver l'Afrique du Covid-19 ? Point de vue d'un Africain, spécialiste des essais cliniques, ancien étudiant du professeur Didier Raoult. Une tribune à relire en intégralité et en libre accès sur notre site Internet www.adiac-congo.com.



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
🌐 www.fondationgotene.com

COVID-19

Dieudonné Moyongo vient au secours des artistes musiciens du troisième âge

Face à la situation créée par le Covid-19, le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a offert des vivres et une enveloppe financière aux artistes musiciens de troisième âge pour leur permettre de pouvoir bien passer le confinement.

Les artistes musiciens ayant bénéficié du soutien du ministère sont: Edo Ganga (87 ans) ; Michel Boyibanda (81 ans) ; Kosmos Moutouari (75) ans et Chairman Jacques Koyo, le benjamin des artistes musiciens du troisième âge. Après avoir offert ces présents, le ministre a déclaré à la presse qu'il s'agit de l'expression de solidarité et l'élan de cœur aux artistes musiciens, créateurs des œuvres de l'esprit.

Pour Dieudonné Moyongo, ce genre d'apport aux artistes de troisième âge se fait assez souvent. Il a profité également de l'occasion pour leur demander de respecter les mesures barrières qui sont les seuls moyens efficaces capables de réduire la propagation du coronavirus au Congo.

Réceptionnant ces dons, Kosmos Moutouari, n'a pas caché sa satisfaction. « Je suis satisfait que le ministre de la Culture ait pensé aux artistes. J'en profite aussi de demander aux Congolais d'être conscients. Le coronavirus, est nocif, extrêmement dangereux pour la vie de tout un chacun. Quand on parle de confinement, c'est un peu gênant pour les uns et les



Chairman Jacques Koyo répondant aux questions de la presse, derrière les deux doyens de la musique congolaise moderne (crédit photo/Adiac)

autres, mais il y a aussi un côté positif ; encore qu'il est imposé par les différents gouvernements dans plusieurs pays à travers le monde. », a-t-il indiqué.

Les remerciements ont été également exprimés par les deux doyens de la musique congolaise moderne, Edo Ganga et Michel Boyibanda. Quant au benjamin des artistes de troisième âge, Chairman Jacques Koyo, s'il y a eu confinement, c'est parce que le président de la République avait lancé un cri d'alarme demandant à tous les congolais d'être debout à la première ligne et d'affronter ce virus qui ravage tout sur son passage. « Lorsque le ministre nous a invité pour nous remettre de quoi garantir nos ventres et de quoi s'acheter quelque chose, nous ne pouvons que lui dire merci. Vous devez savoir que le ministre n'a pas fait un mauvais choix en nous invitant. Nous avons atteint le troisième âge et nous sommes fragiles aux diverses maladies. », a déclaré Chairman Jacques Koyo, avant d'inviter les députés à en faire autant.

Bruno Okokana

COVID-19

L'IFC lance un programme socioculturel à domicile

En partenariat avec le ministère de la Culture et des Arts, la délégation de l'Union européenne, MTN, Les Dépêches de Brazzaville et Radio Mucodec, l'Institut français du Congo (IFC) a lancé à partir du 14 avril un programme fondé sur la culture, la forme et la santé à la maison.

Afin de continuer à faire vivre les cultures à distance, l'IFC à Brazzaville propose de très nombreuses offres numériques, sur son site ainsi que sur sa page Facebook, des films, concerts, cours et formations, visites de musées, ateliers de danse ou respiration, un cycle de conférences et beaucoup de créations congolaises, conçues pendant la période de confinement. Les contenus Facebook seront relayés sur les réseaux de leurs partenaires, qui offriront aussi les leurs. Toutefois, compte tenu de la situation sanitaire et du confinement en cours, la programmation peut subir quelques modifications.

L'IFC met à la disposition de tous des contenus locaux, créés spécialement. Les abonnés retrouveront les rendez-vous habituels de l'IFC, mais en ligne ! Il y aura aussi de nouvelles rubriques, en réponse à la situation actuelle comme les conférences nature et santé, ou « Mon confinement au Congo ».

Mireille Opa Elion, directrice générale des arts et des lettres au ministère de la Culture et des arts (DGAL) du Congo, partenaire de ce programme a dit. « Depuis la fin du mois de mars, tout le peuple congolais vit en confinement chez lui. La DGAL en partenariat avec l'IFC mettra une

émission hebdomadaire à votre disposition, intitulée « Art et riposte ! ». Nous demanderons tour à tour aux artistes comment ils vivent leur moment de confinement. Nous vous proposerons de la poésie, de la comédie, des spectacles de danse, des spectacles de musique, des déclamations de poèmes, des contes et légendes de chez nous comme à l'époque où Georges Embana nous attirait tous vers notre radio Congo pour écouter le Lisapo. Nous voulons que ces moments de confinement soient des moments agréables que papa, maman et les enfants puissent vivre en cohésion. Respectons les gestes barrières, restons chez nous afin de stopper net la propagation du Covid-19. »

La programmation

Dans le cadre des ateliers danse et remise en forme, les rendez-vous sont pris les : Lundi 09h00 : Eveil corporel et musical avec Muleck (pour les enfants) ; Mardi 09h00 : Salsa, Bachata et Kizomba avec Giland Bikoua ; Mercredi : Danse hip-hop newstyle avec Tima Sthève ; Jeudi : Remise en forme « Matin tonique » avec Muleck ; Vendredi : Zumba avec maître Venus ; Samedi : Respiration, Santé, Bien-être



et Yoga avec Carolina Ramirez, en direct de Bogota, Colombie ; Dimanche : Yello fitness avec MTN. S'agissant des rendez-vous de la médiathèque : Mardi 15h00 : cours de français, une leçon de grammaire ou de vocabulaire par Véronique. Pour tous les niveaux découverte ou révision. Jeudi 18h00 : Les coups de cœur des médiathécaires, par Roger et Alexandre avec un lien vers la bibliothèque numérique

de TV5 Monde afin de découvrir les livres dans leur intégralité. Samedi 10h00 : Le samedi des petits lecteurs, une histoire pour les petits par Victorine ; un origami pour les ados par Olga. Samedi 18h00 : L'heure du conte, par Jules Ferry Quevin, médaille d'or des derniers jeux de la francophonie, et autres conteurs, pour tous les âges.

Dans le cadre des conférences, Santé et nature, il est prévu : le

vendredi 18h00 : « Conseils pour les bonnes postures » par la kinésithérapeute Flore Nkounkou ; « Conseils pour le confinement au Congo » par la Pr Francine Ntoumi ; « Les règles de base de l'hygiène » par la Croix-Rouge française ; « Conseils en diététique », manger sain avec un petit budget par la diététicienne Zainab Attara @nutriholic ; « Les vertus du moringa » par Marguerite Homb ; « La médecine traditionnelle congolaise » par un tradi-thérapeute ; « Les médicaments de la rue tuent » par Bertille Okoko, pharmacienne ; « Les bienfaits du bio » par Nicolas Elota, fondateur du domaine Bio Edden.

Quant à « Art et riposte ! » le mardi à 18h00 : le ministère de la Culture et des arts mobilise les artistes congolais en riposte à l'arrivée du Covid-19, qui vous offrent des créations spéciales et aussi de la musique, des films, etc. Pour finir Mercredi à la Cafèt sera diffusé un concert choisi dans les archives de l'IFC par l'équipe programmation et communication, avec Les Bantous de la capitale ; Fanie Fayar ; Les mamans du Congo ; Habit Mampila ; Even's Mab ; Makhalba Malechek ; Zao ; Valdy Mikamona ; Mariusca Moukengué ; I Jah Man et autres artistes.

Bruno Okokana

POINTE-NOIRE

Le village de pêcheurs sera ouvert la semaine prochaine

Fermé il y a une semaine pour non-respect des mesures barrières par vendeurs et acheteurs, le marché à poissons sera ouvert au public spécifiquement les lundi, mardi et mercredi.

Malgré le confinement décrété le 31 mars sur l'ensemble du territoire national par le gouvernement, le village de pêcheurs fonctionnait toujours mais dans les conditions qui n'obéissent pas aux mesures barrières édictées par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19). Ainsi, pour prévenir la propagation massive de la pandémie sur le site et dans la ville océane, les autorités ont décidé de fermer momentanément ce marché.

Après concertation avec les pêcheurs, constitués en majorité de Béninois, les autorités en charge et ses partenaires pêcheurs ont résolu de relancer cette activité commerciale mais aux jours réduits.



Au lieu de sept jours par semaine comme cela se faisait auparavant, le village de pêcheurs va dorénavant s'ouvrir au grand

public seulement les lundi, mardi et mercredi, pendant toute la période du confinement. L'achat et la vente du poisson sur ce site

Une vue du village des pêcheurs/Photo Adiac va désormais s'effectuer conformément aux dispositions prises par le gouvernement dans la riposte au Covid-19.

« Les jours où les marchés domaniaux sont fermés, on constatait une grande affluence ici au village de pêcheurs alors que nous sommes en plein confinement. Ainsi, pour éviter la propagation de la pandémie, les autorités ont décidé de fermer le site. Après discussions, il a été décidé que le marché rouvre ses portes mais trois jours dans la semaine, mais en respectant la distanciation sociale », a expliqué un pêcheur.

Les services de police sont saisis pour faire appliquer ces mesures mais l'on remarque malheureusement qu'ils sont en sous-effectifs au village de pêcheurs.

La Rédaction

CORONAVIRUS

Arcade Mboungui rend hommage au producteur Cyriaque Bassoka

Les mélomanes et artistes de la musique congolaise savent ce qu'ils doivent à Cyriaque Bassoka : durant plus de trois décennies, le promoteur et producteur franco-congolais, disparu la semaine dernière, a occupé une place centrale dans le paysage musical des deux Congo. L'artiste Arcade Mboungui est l'un des derniers à avoir bénéficié de son travail.

Cyriaque Bassoka a été porté en terre dans la matinée de vendredi 17 avril au cimetière de Corbeil-Essonnes. Après lui subsistent ses réalisations à travers les artistes aux œuvres multiples dont il a aidé à propulser le talent. L'auteur-compositeur et interprète Ladis-Arcade, de son vrai nom Ladislas Arcade Mboungui Bokassa, est le fruit de ce travail d'envergure ardemment mené.

Rien ne prédestinait ce technicien supérieur agricole à évoluer vers un univers musical. Sa connaissance de la musique de l'époque se limitait à l'écoute des vinyles de variétés de ses parents : Julio Iglesias, Henry Salvador, Bob Marley, Antoine Moundanda, Jacques Loubelo ou Franklin Boukaka.

La collaboration entre les deux hommes débute en 2014. Dès l'année suivante, ils sortent l'opus Lussendé. Un album, joué en fusion aux rythmes des Caraïbes, du ndombolo, du reggae et de la rumba, qui témoigne de l'attachement de l'artiste à la diversité traditionnelle. Il écrit lui-même et compose les textes des mélodies selon ses convictions et ses inspirations.

« J'ai eu une collaboration fluide avec Cyriaque au point de me faire oublier mes débuts



Ladis-Arcade Mboungui

en musique avec l'échec de la distribution Bidihu, pourtant sacré meilleur album de la diaspora congolaise en 2013 par les Tam-tam d'or à Dolisie. Lui, avec son carnet d'adresses et sa connaissance du milieu, a réussi à me propulser sur le devant de la scène », révèle-t-il, heureux d'avoir appartenu au label Cyriaque Bassoka.

Et de poursuivre, reconnaissant « il m'a fait confiance et m'a mis en valeur ; et je lui dois tout

de mon enracinement dans la rumba ». « Aujourd'hui, j'ai le regret qu'il n'ait pas été récompensé pour ses efforts. Il vivait de l'art et d'eau fraîche. Il avait une volonté et une détermination incroyables. Sans compter les sacrifices qu'il a pu faire, tout ça pour gagner des clopinettes. Il n'y a pas d'égal au Congo dans son domaine. Comme le dit un adage de chez nous : c'est quand l'habit s'use qu'on sait ce qu'il valait », regrette-t-il en appui de ses formules langagières bantoues qu'il distille avec sagesse dans ses chansons.

L'artiste, en accord avec la famille du producteur, prévoit de respecter nos us et coutumes en organisant une veillée après le confinement.

Marie Alfred Ngoma

L'ambassade du Congo en France procède au comptage

Que sait-on à ce jour des hospitalisations et de la létalité des Congolais en France ? Par communiqué daté du 17 avril, l'ambassade du Congo en France demande à tous les compatriotes détenteurs d'informations de les remonter à la chancellerie.

Un travail de veille préalable a été effectué par la rédaction des Dépêches de Brazzaville / Le Courier de Kinshasa sur les conséquences de l'épidémie de coronavirus au sein de la diaspora congolaise.

Avec parfois des marges d'erreur car dans cette période particulière, le cycle des décès annuels continue. Tel est par exemple le cas du décès de Jean-Pierre



Cyriaque Bassoka un des Congolais de France décédé des suites du Covid-19

Massengo pour lequel la famille Yinda demande d'apporter une précision : il serait décédé, le 6 avril à l'hôpital Delafontaine à Saint Denis d'une crise cardiaque et non du Covid-19, indique-t-elle en appui de l'acte de décès.

Le premier décompte peut ne pas forcément refléter la réalité fidèlement. Néanmoins, avec une variation éventuelle de la qualification médicale des causes du décès, le 10 avril on dénombrait une vingtaine de Congolais morts en France du coronavirus.

Communiqué de l'ambassade du Congo en France

« L'Ambassade de la République du Congo en France a appris avec beaucoup de douleur la disparition de nombreux compatriotes pendant la période de confinement décidée par le gouvernement français en raison de l'expansion du Covid 19. Elle présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées. Par conséquent, l'Ambassade du Congo prie les compatriotes qui détiendraient toutes les informations lui permettant de constituer une liste exhaustive des cas de disparition des congolais en France pendant cette période de bien vouloir les lui transmettre aux adresses mail ci-après :

contact@ambacongofr.org, stevengatseelenga22@gmail.com ou jojomassala64@gmail.com. »

M.A.Ng.

« Aujourd'hui, j'ai le regret qu'il n'ait pas été récompensé pour ses efforts. Il vivait de l'art et d'eau fraîche. Il avait une volonté et une détermination incroyables. Sans compter les sacrifices qu'il a pu faire, tout ça pour gagner des clopinettes. Il n'y a pas d'égal au Congo dans son domaine. Comme le dit un adage de chez nous : c'est quand l'habit s'use qu'on sait ce qu'il valait »

INTERVIEW

Bruce Abdoulaye ouvre la boîte à souvenirs

Ancien Diable rouge, défenseur aguerri à la Ligue 2 française, Bruce Abdoulaye s'est prêté au jeu des souvenirs d'une carrière longue de seize saisons. Et se poursuit désormais sur le banc de la sélection A' centrafricaine.

Les Dépêches de Brazzaville : Bruce, merci d'ouvrir avec nous la boîte à souvenirs, en ce jour particulier du 15 avril qui est ton anniversaire (ndlr : ses 38 ans).

Bruce Abdoulaye : C'est tout normal, Les Dépêches de Brazzaville et toi, Camille, vous avez été des témoins et des relais de ma carrière. C'est normal de les évoquer ensemble.

LDB : Alors commençons : ton premier match en pro ?

B.A : C'était avec Grenoble contre Sedan, 0-0 en décembre 2003 au poste de latéral droit dans un système à cinq. J'ai été appelé le mercredi pour participer à une opposition, j'ai refait un entraînement le jeudi et le vendredi, le coach donnait l'équipe et m'appelaient en me donnant le numéro 33.

LDB : Te souviens-tu du premier cadeau que tu offres à tes parents comme joueur de football ?

B.A : Oui, bien sûr. En fin de saison 2002-2003, on fait quelques bons résultats qui assurent le maintien, donc le président triple la prime. Comme mon contrat, un contrat Espoir, n'est pas encore signé, il m'avait fait fiche de paye normale et une sorte de défraiement avec huit ou neuf mille euros. Et j'ai tout donné à mes parents.

LDB : Ton premier transfert ?

B.A : En fait, je suis toujours allé au bout de mes contrats. A Clermont, il y avait eu des grosses discussions pour que j'aille en Angleterre. C'était en 2008, avec des grosses sommes annoncées, aux alentours de 900 000 euros, mais ça ne s'était pas fait finalement.

LDB : Est-ce que c'est ton plus gros regret ?

B.A : Oui, sportivement et financièrement, c'était une grosse opportunité. J'avais 26 ans, je sortais d'une saison pleine, c'était le bon moment sportivement. Mais ma femme, originaire de Clermont, était enceinte, je n'ai pas voulu la déstabiliser. Le club me bloquait et je n'ai pas fait le forcing.

LDB : Quel était ce club anglais ?

B.A : Wolverhampton (ndlr : à

l'époque, le club ambitionnait la montée en Premier League et sera champion de D2 la saison suivante).

LDB : Malgré cette déception, Clermont Foot ne représente-t-il pas ta plus belle période de footballeur ?

B.A : Si, ça a été une période importante pour moi, comme homme et comme joueur : j'y ai rencontré ma femme, la mère de mes enfants, j'y suis devenu un homme en construisant une famille. Et j'y ai joué six saisons, en accompagnant le club dans sa progression et j'ai participé à ce qu'il est aujourd'hui : une valeur sûre de L2 (ndlr : 139 matches entre 2006 et 2011 avec le club auvergnat).

LDB : Tu as été un défenseur polyvalent, capable de jouer latéral sur les deux côtés et dans l'axe. Finalement quel était ton poste préféré ?

B.A : En défense centrale, j'ai eu de très bonnes sensations. L'année du titre de National (2006-2007), Didier Ollé-Nicolle m'avait fait jouer dans l'axe parce qu'on avait souvent le même profil d'attaquants face à nous : des grands costauds. Puis plus tard, Michel Der Zakarian m'a remis dans l'axe avec Medhi Benatia puis avec Madouni et Damien Perrinelle. Et bien sûr en équipe nationale.

LDB : Tu viens de citer deux entraîneurs. Quels techniciens t'ont marqué au cours de ta carrière ?

B.A : En club, je retiens trois entraîneurs : Didier Ollé-Nicolle, qui était très dur et très juste. Il m'a appris ce qu'était le métier de footballeur professionnel avec les exigences que cela comportait. Michel Der Zakarian, qui était humainement très dur mais était un bon technicien. J'ai aussi beaucoup apprécié mon entraîneur à l'Inter Bakou : le Géorgien Kakhaber Tskhadadze. En sélection nationale, il y a eu celui qui m'a donné envie de devenir entraîneur : Ivica Todarov. Humainement et sportivement, il est le meilleur que j'ai connu.

B.A : Son nom revient souvent dans les discussions avec les joueurs de ta génération et on



sent à chaque fois beaucoup d'admiration mais aussi la frustration d'une histoire qui n'est pas allée au bout...

LDB : Oui. Je pense qu'on ne lui a pas laissé le temps à l'époque. A son arrivée, le chantier était considérable et il a su créer un groupe avec certains anciens, comme Guié Mien, relancer un gardien comme Barel Mouko, pour encadrer des talents en devenir comme Delvin Ndinga, Prince Oniangue et Ladislav Douniama. Quand je parle de lui, j'ai envie de parler d'un papa. Il savait nous sentir, il savait quand un joueur allait bien ou pas, il savait nous parler. Et il avait cette force des « yougos » (ndlr : yougoslaves) de pouvoir pourrir un joueur quand il le fallait, mais aussi le prendre dans ses bras et lui dire « je t'aime ». Au-delà d'être un grand coach, c'est un grand homme qui a marqué notre génération.

LDB : Restons sur l'équipe nationale que tu as côtoyée pendant plus de six ans (2006-2012). Te souviens-tu de ta première sélection ?

B.A : Bien sûr. Première sélection et premier but en octobre 2006, face au Tchad. J'ouvre le score, puis Chris Malonga, qui faisait aussi ses débuts, marque le deuxième. Je ne me sou-

viens plus du troisième buteur (ndlr : Ondama marque le 3-0, lors de la 2e journée des éliminatoires de la CAN 2008).

LDB : Et ton plus grand souvenir ?

B.A : Notre victoire contre le Mali en 2008 (ndlr : 7 septembre, éliminatoires CAN/CM 2010) avec un but dans les dernières minutes de Willy Endzanga. J'ai cru que le pays allait se retourner, c'était énorme. C'était la grosse équipe du Mali, qui nous avait battu 2-4 à l'aller à Bamako, la génération des Seydou Keita, Djila Diarra, Momo Sissoko, Fred Kanouté. Ma plus grosse émotion...

LDB : Et la plus mauvaise ?

B.A : le match suivant, que je n'avais pas joué, car j'avais pris un carton jaune contre le Mali. Un nul à Khar-toum nous aurait permis d'aller à la CAN 2010. J'étais devant la télévision, le scénario, on s'en souvient tous. Franchement, les larmes ont coulé. J'étais déçu pour le public, pour le groupe, pour le coach Todorov. Mais aussi pour le Ministre Odzoki qui, en quelques mois, avait tout fait pour que cette équipe puisse être compétitive. Il était abattu par cette imposture, comme nous tous. Il y avait une belle synergie autour de l'équipe et cette élimination a coupé

l'élan. La suite a été compliquée pendant quelques années.

LDB : Tu souviens-tu ton dernier match en pro ?

B.A : Oui, très bien. Il y a presque trois ans : Strasbourg-Bourg-Péronnas. Le match de la montée pour les Alsaciens, nous on avait déjà acquis le maintien. Je joue avec le brassard devant près de 30 000 spectateurs à La Meinau. Une belle fin...

LDB : La fin d'un chapitre, mais pas du livre, puisque tu as directement enchaîné par une carrière d'entraîneur, à Louhans-Cuiseaux et désormais avec la Centrafrique.

B.A : Très tôt, j'ai préparé ma reconversion en passant les diplômes lorsque j'étais joueur. J'ai arrêté de jouer il y a trois ans, mais ça fait déjà sept ans que j'entraîne.

LDB : Pour revivre des émotions aussi fortes que celles que tu as connues comme joueur, faudrait-il que tu entraînes les Diables rouges un jour ?

B.A : Forcément, ce serait à la fois une revanche, pour aller disputer comme coach la CAN que je n'ai pas jouée, et une récompense. Mais il y a des techniciens en place et de mon côté, j'ai la chance de travailler avec une Fédération (ndlr : la Centrafrique) qui me fait confiance et qui me donne beaucoup de responsabilités. Je continue à progresser et apprendre en attendant qu'on me donne ma chance.

LDB : Pour finir, Bruce, le foot est à l'arrêt avec cette pandémie du Coronavirus. Tu as hâte de retrouver les terrains ?

B.A : Le football, c'est ma vie, ma passion, mon métier. Mais aujourd'hui, c'est devenu secondaire. La priorité est de prendre soin des gens, de nos proches. Le football reprendra, comme les autres activités, ses droits. Mais en attendant, il faut vraiment que chacun reste à la maison, respecte les règles pour empêcher ce virus de se propager. Tous ensemble, nous la vaincrons.

Propos recueillis par Camille Delourme

FRANCE

Les championnats amateurs définitivement arrêtés, sauf le National 1

A l'arrêt depuis mi-mars en raison de l'épidémie du Covid-19, les championnats de football amateur ne reprendront pas, excepté le National 1, a annoncé la Fédération française de football jeudi 16 avril. De nombreux joueurs congolais sont impactés.

Clap de fin pour les joueurs amateurs de l'Hexagone, dont de nombreux joueurs congolais ou d'origine congolaise. En effet, alors que le confinement a été prolongé par le gouvernement jusqu'au 11 mai, minimum, les instances fédérales ont décidé l'arrêt définitif de toutes les compétitions (senior, jeunes, féminins).

Ainsi, en National 2, on connaît les quatre équipes promues et les douze relégués. Dans le groupe A, le SC Bastia monte, alors que Drancy (Mignon Ndingha) descend en compagnie de Croix et de la réserve de Lille. Très en vue avec Bobigny, Pythocles Bazolo voit donc son compteur bloqué à 14 buts.

Dans le groupe B, Saint-Brieuc souffle la première place à Chartres.



Le compteur de Pythocles Bazolo restera bloqué à 14 buts puisque la FFF a décidé d'arrêter les championnats amateurs (DR)

Frustrant pour l'équipe de l'ancien sélectionneur du Congo, Jean-Guy Wallemme, déjà doublée au poteau la saison dernière par Bastia-Borgo. Rouen (Fataki), Granville (Bafounta et Ibayi), Lorient B (Ebondo, Mouyokolo et Locko), Angers B (Mangoua) et l'ESSG (Matimbou) ne sont pas concernés par la relégation (Vitré, Oissel et Mantes). Dans le groupe C, la promotion de Sète, premier avec 11 points d'avance sur Blois (Badia Mouanga, Moutala, Mongomba), ne souffre d'aucune contestation. Saint-Pryvée-Saint-Hilaire (Kimbembé, Obambot et Opa), Bourges (Passy et le coach Rody Mountaro) repartent pour un tour la saison prochaine. Alors que les réserves de Montpellier et Saint-Etienne

descendent avec le Stade Bordelais en N3.

Dans le groupe D, Annecy coiffe au poteau Grasse. Pour Martigues (Malonga), Louhans-Cuiseaux (Mingoua), Fréjus-Saint-Raphaël (Nsonde et Oualembou), OM B (Nkounkou), ce sont les vacances. En bas de tableau, c'est la catastrophe pour Saint-Priest (Boukaka-7 buts au compteur-, Bitsamou, Ngouma et Loumingou), relégué comme Marseille-Endoume et Nîmes B.

En National 3, on note les accessions en N2 de la réserve de Caen (Moussaki, Beka Beka et Nsona), de l'Athletico Marseille (Dolan Bahamboula) et de Beauvais (Mayenga, meilleur buteur de son équipe avec 11 buts).

C.D.

SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Les sportifs plaident pour la relance

Les jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (Onssu), réputés dans la mission de détecter les jeunes talents, peinent toujours à retrouver leurs marques comme en témoigne l'échec de l'année dernière.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique a toujours insisté sur la formation et les réformes pour relancer le sport congolais en perte de vitesse. La relance des jeux de l'Onssu est selon lui, l'une des options. « Il est prioritaire et indispensable de former les sportifs sur tous les plans : physique, tactique, technique et mental. Il est aussi essentiel de les former jeunes. Les jeux de l'Onssu favorisent l'apprentissage, suscitent la vocation et facilitent la détection des talents », déclarait Hugues Ngouélondélé.

Comme lors des années antérieures, le gouvernement se bat sans parvenir à organiser la compétition chaque saison pour lui donner plus de crédit. Après avoir gagné le pari de la relance en 2013 à Owando, le ministère des Sports avait pris la décision de les organiser de façon rotative dans les chefs-lieux des départements. Malheureusement, après Dolisie en 2014, les jeux de l'Onssu allaient retrouver leurs vieux démons.

Ceux dits de relance devraient avoir lieu en fin 2019 à Ewo dans le chef-lieu du département de la Cuvette-ouest après l'édition organisée à Dolisie en 2014, n'ont pas été organisés à cause du manque de moyens financiers.



Un défilé d'athlètes pendant l'ouverture des jeux

Depuis lors, des appels à relance se multiplient. Lors du lancement de la saison sportive 2019-2020, le président du Comité national olympique et sportif congolais avait plaidé pour sa relance. « Nos athlètes ne bénéficient plus d'un événement sportif important qui a existé dans le passé à savoir les jeux nationaux », expliquait Raymond Ibata.

Les jeux de l'Onssu sont organisés dans l'objectif de détecter les jeunes talents dans les différents départements. Des ligues et fédérations qui reconnaissent la valeur de cette compétition, ré-

fléchissent déjà sur les stratégies à adopter pour combler ce vide.

« Nous pensons relancer le volleyball au niveau des établissements scolaires, parce qu'il nous faut préparer la relève », tel est l'avis de Simon Massamouna, le président de la ligue de volleyball de Brazzaville. Le président de la Fédération congolaise d'Athlétisme veut, quant à lui, s'appuyer sur les établissements scolaires pour détecter les talents.

« L'Onssu n'existant plus, nous voulons, cette année, sceller un type de partenariat avec les

établissements scolaires pour lancer un petit meeting scolaire d'athlétisme. On va voir quels établissements pourraient nous accompagner dans ce programme », soulignait Jean Baptiste Ossé.

Les jeux de l'Onssu sont une grande occasion de renforcer davantage le brassage de la jeunesse congolaise et d'assurer de ce fait la cohésion sociale. Les anciens sportifs soulignent son importance dans les bonnes performances réalisées par les Diables rouges dans les années antérieures. « Les jeux de l'Onssu

ont joué un rôle important lors de notre victoire en 1965. Il y avait un championnat interscolaire et universitaire. Cela a permis la détection d'un certain nombre de joueurs », a commenté Foudoux Mulélé, médaillé d'or du football lors des premiers jeux africains.

Moïse Diata, médaillé de bronze de volleyball dans cette compétition ne dit pas le contraire : « En 1965, il était rare de trouver les délinquants au volleyball. La discipline ne se pratiquait qu'à l'école, lieu le plus sûr pour sélectionner les bons compétiteurs. Brazzaville à l'époque ne disposait d'aucun terrain de volleyball dans les rues et quartiers. Donc l'équipe qui a gagné la médaille de bronze en 1965 était composée d'écoliers et d'étudiants »

Le général Eta Onka, médaillé de bronze au basket aux premiers jeux africains révélait qu'au lendemain des indépendances, le sport scolaire et universitaire avait le vent en poupe, affirmant que les lycées Chaminade, Savorgnan de Brazza, Ecole militaire Général Leclerc, Victor Augagneur à Pointe-Noire, CEG Amar à Dolisie, étaient des réservoirs de talents pour l'équipe nationale.

James Golden Eloué

ATHLÉTISME

« Les Migs », cette équipe de rêve inoubliable

Les Diables rouges de la course sur piste du relais 4 x 100 m née du sport scolaire ont disputé la finale des Jeux olympiques (JO) de Moscou 1980 et les demi-finales des JO de Munich 1972, se classant respectivement cinquièmes et sixièmes.

On les surnommait les « Migs » en comparaison de cet avion de chasse de l'aviation russe qui en ce temps ne ratait pas ses cibles. L'histoire de cette équipe de rêve est intimement liée à l'organisation des Jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (Onssu). « L'école, doit et demeure le creuset du sport, parce que vivier naturel de l'athlète qui est l'enfant. C'est de l'école que sont tirés les Nsana Nkounkou (Madia), Louis Kandza (Lewis), Jean Pierre Bassegela (Bambino), Mboundou Nsakala (Bochelet) et Alphonse Yanga (Nguído), les fameux Migs qui ont régné pendant dix ans durant (1970-1980) », ont témoigné les dirigeants de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA).

C'est au cours des compétitions scolaires que ces jeunes issus du Lycée Savorgnan-de-Brazza ont tapé dans l'œil de la fé-

dération. Jean Claude Sorge, alors entraîneur, les a testés pour la première fois en 1970 aux Universiades de Turin en Italie. Retenus dans la sélection des Diables rouges qui a respectivement participé aux championnats d'Afrique centrale de Yaoundé et Libreville, ces élèves ont commencé à livrer des performances abouties. Ils ont atteint les demi-fi-

Nkounkou Clovis coureur des 400 mètres, élève au lycée Chaminade, a été appelé à l'équipe nationale les Diables rouges », se souvient la fédération. Malgré le stage de préparation, les Migs qu'avait retrouvé Alphonse Yanga n'ont pas pu participer aux JO de Montréal en 1976. Car tous les pays africains y avaient renoncé pour protester contre le régime de l'Apar-

kou née Simone Moudiala, Cheffe de service au ministère des Sports, qui les accueillait à Brazzaville, a surnommé l'équipe de relais 4 x 100 mètres « les Migs »

Aux Jeux africains d'Alger en 1978, les Migs restaient sur la troisième marche du podium après le Ghana et le Nigeria. Une année plus tard, ils participent aux championnats

quittent la piste à la suite du claquage du muscle de Bambino. « A cette compétition, les jeunes étaient en lutte contre l'équipe de l'Italie qui avait comme tête d'affiche l'athlète Pietro Minea », a souligné les dirigeants de la fédération. Les Migs se rattrapent en 1980 en disputant la finale des Jeux olympiques de Moscou. L'équipe des Bassegela, Nsana Nkounkou, Kiakouama et Théophile Nkounkou se classaient 5e de l'épreuve. « C'est la fin d'un règne de cette élite de l'Onssu », a précisé la fédération avant de plaider pour la relance des jeux de l'Onssu. « Un mot à l'endroit des responsables, décideurs dans les instances du sport à l'école. Il n'y a pas sport de haut niveau sans sport à l'école. Le reste, c'est du bricolage », a conclu Jean Baptiste Ossé, président de la FCA.

J.G.E.

« C'est la fin d'un règne de cette élite de l'Onssu »

nales des Jeux olympiques de Munich en 1972, se classant à la 6e place. En 1973, ils confirment leur bonne forme, en occupant la troisième place du podium après le Ghana et le Nigeria aux Jeux africains de Lagos au Nigeria. « A cette époque, Alphonse Yanga a rejoint l'équipe du football. Pour combler ce vide, Théophile

theid en Afrique du Sud. Sur le chemin de retour de la préparation, le groupe renforcé par la présence de Foutika « La Bamba » a participé aux championnats d'Afrique centrale et a raflé les médailles d'or aux 100 m, 200m et relais 4 x 100 m. Au regard de la moisson fructueuse des médailles raflées, Mme Ka-

d'Afrique d'Athlétisme à Dakar et confirment leur bonne forme. « Ils sont finalistes au relais 4 x 100 m. Mais ne monteront pas sur le podium pour une mauvaise transmission entre Lewis et Clovis », a expliqué la fédération.

La même année 1979, les Migs font la finale des universiades à Mexico au Mexique mais ils

JUSTICE

Bientôt une plainte de Pascal Mukuna contre Joseph Kabila

L'initiateur du mouvement « Éveil patriotique » a annoncé qu'une plainte sera déposée dans les prochains jours contre l'ex-président de la République qu'il accuse d'avoir détruit le pays durant ses dix-huit ans de règne.

L'évêque Pascal Mukuna, chef spirituel de la communauté religieuse ACK, se montre, depuis quelque temps, très engagé politiquement. Ses prises de positions notamment sur la gestion de l'ex président de la République, Joseph Kabila, sont très tranchantes et donne toute la mesure de son exaspération devant la destruction du pays qu'il lui impute. Sous couvert de l'Alliance mondiale des églises

d'état de nuire tous les dignitaires du régime kabiliste qui, selon ses dires, ont détruit la RDC, la laissant telle une épave. S'exprimant récemment lors de l'émission « Qu'entre nous soit dit » diffusée le jeudi 16 avril sur YouTube et dont actualités.cd s'est fait l'écho, l'évêque Mukuna est revenu sur son engagement politique avec, à la clé, une plainte que son mouvement s'appête à déposer au Parquet général

l'Etat, il n'est pas question de fouiner dans le passé, le pasteur Mukuna, lui, voit les choses autrement. « *Nous peuple, nous allons fouiner dans le passé. Cette lutte est celle du peuple congolais. Dans le cadre de l'éveil patriotique, nous allons déposer une plainte bientôt contre Joseph Kabila et toute sa bande. Les avocats sont ici, même les avocats étrangers sont aussi ici. Ce n'est pas une blague. Jacob Zuma est en train d'être jugé, Sarkozy a été jugé et il était président* », a-t-il argumenté.

« Nous peuple, nous allons fouiner dans le passé. Cette lutte est celle du peuple congolais. Dans le cadre de l'éveil patriotique, nous allons déposer une plainte bientôt contre Joseph Kabila et toute sa bande. Les avocats sont ici, même les avocats étrangers sont aussi ici. Ce n'est pas une blague. Jacob Zuma est en train d'être jugé, Sarkozy a été jugé et il était président »

chrétiennes, dont il est l'initiateur, cet homme de Dieu s'est résolu de mettre hors

contre le prédécesseur de Félix Tshisekedi à la tête du pays. Si, pour l'actuel chef de

Le principal grief que l'évêque Pascal Mukuna met à charge de l'ancien pré-



Évêque Pascal Mukuna

sident de la République est le fait d'avoir détruit le pays durant ses dix-huit ans de règne. Il estime que la RDC fait aujourd'hui les frais de la corruption, de la prédation et de la mégestion ayant caractérisé le régime précé-

dent. Ce qui, à son entendement, justifie le difficile décollage socioéconomique auquel fait aujourd'hui face le nouveau leadership incarné par Félix-Antoine Tshisekedi.

Alain Diasso

COVID-19

Vers la prorogation de l'Etat d'urgence et le renforcement des mesures de sécurité

De nouvelles propositions ont été faites par le coordonnateur du comité multisectoriel de la riposte au Covid-19, le Dr Jean-Jacques Muyembe au cours d'une réunion tenue le jeudi 16 avril au Palais de la nation sur la situation de la pandémie en RDC.

La RDC approche bientôt du cap de trois cents cas de coronavirus. Le cumul des cas confirmés depuis le 10 mars, est de deux cent quatre-vingt-dix-sept avec un total de vingt-trois décès et vingt-cinq guéris. Face à la propagation de la maladie, les autorités envisagent de renforcer les mesures de protection et de sécurité pour réduire la contamination de cette pandémie. C'est dans ce cadre que le Dr Muyembe a, au cours d'une séance de travail au Palais de la nation le jeudi 16 avril présidée par le directeur de cabinet adjoint du président de la République, Kolongele Eberande, proposé notamment l'instauration d'un couvre-

feu de 20 heures à 5 heures pendant l'Etat d'urgence et le port obligatoire des masques pour tous dans les lieux publics.

A en croire le coordonnateur de la cellule de la riposte au Covid-19, ces mesures vont contribuer à la limitation de la circulation de la population pour empêcher la propagation du Coronavirus. Le coordonnateur de la cellule de riposte a assuré que l'épidémie importée s'est terminée avec la fermeture des frontières. Cependant, les cas contractés localement s'intensifient avec un taux exponentiel moyen de quinze personnes par jour à Kinshasa.

Blandine Lusimana

BUKAVU

D'importants dégâts humains et matériels consécutifs à une inondation

Au moins une vingtaine de personnes ont perdu la vie, plus de trois mille cinq cents maisons endommagées et plus de sept cent mille personnes sinistrées, selon le dernier bilan provisoire dressé à la suite de la pluie diluvienne qui s'est abattue sur Bukavu le vendredi 17 avril.

La ville de Bukavu, chef-lieu de la province du sud-Kivu, vit actuellement des scènes apocalyptiques consécutives à la pluie diluvienne qui s'y est abattue le vendredi 17 avril dernier. Une pluie torrentielle qui a vu la rivière Mulongwe quitter son lit, charriant ses eaux provenant des montagnes vers le centre de la ville. Les conséquences ont été désastreuses. L'inondation occasionnée par cette pluie a causé des pertes en vie humaine - il est fait état de vingt-trois personnes retrouvées mortes et de cinquante blessés -, sans oublier de nombreux dégâts matériels. Cette catastrophe naturelle, à en croire des sources locales, aurait touché plus de soixante-dix-sept mille ménages entraînant de nombreux sans-abris. Entre-temps, des volon-



Un quartier submergé par les eaux de pluie

taires s'activent encore pour sauver des enfants encore bloqués dans des maisons inondées. Comme si cela ne suffisait pas, il est reporté que le trafic entre les villes d'Uvira et de Bukavu est désormais interrompu. En effet, les deux ponts jetés sur la route nationale n°5 reliant ces deux grandes villes de la province ont été sérieusement endommagés, perturbant ainsi le trafic. « Deux ponts se sont effondrés dans le territoire d'Uvira, notamment le pont de Runingu et ce-

lui de Sange. Celui de Runingu s'est effondré totalement rendant le passage quasi impossible. Pour celui de Sange, seulement les motos peuvent néanmoins traverser. Donc, il est impossible pour les véhicules quittant Bukavu de rejoindre Uvira et vice versa », a expliqué le maire adjoint de la ville d'Uvira. Une action urgente du gouvernement est en train de s'organiser pour venir en aide aux sinistrés.

A.D.

EXAMEN D'ÉTAT

Les cours photocopiés mis à la disposition du département des Plateaux

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a remis le 16 avril dernier, un lot des cours photocopiés au député de la deuxième circonscription électorale de Gamboma dans le département des Plateaux, Antoine Bienaimé Obam'Ondon, pour qu'il les remette aux responsables départementaux de l'enseignement de cette partie du pays.

Dans le cadre du dispositif "l'École à domicile", le gouvernement a mis en place plusieurs approches capables de permettre aux élèves de recevoir les enseignements en cette période de confinement, parmi lesquels la distribution à grande échelle des cours photocopiés aux élèves en classe d'examen du département des Plateaux.

Pour le ministre Anatole Collinet Makosso, deux semaines d'interruption des cours à cause du Covid-19 constitue un risque énorme d'augmentation du taux d'échec. C'est pour cette raison que sur instruction du premier ministre, agissant selon les orientations du président de la République et en étant en conformité avec les orientations des organisations internationales, notamment l'Unesco, l'Unicef, a mis en œuvre les mécanismes qui devraient garantir la facilité pédagogique au Congo.

« Ce dispositif est pluriel, nous avons commencé avec des cours à la télévision et nous remercions pour cela les grands partenaires, notamment MTN qui nous aide dans la production de l'enregistrement de ces cours et télé Congo qui a accepté de sacrifier certaines plages horaires, certaines émissions pour assurer la diffusion de ces cours, c'est très important. Nous remercions également les élus, au moment où les sirènes de malheurs sont en train de ne pas accompagner ce dispositif mis en place dans l'intérêt de nos enfants, ils ont accepté de



Le ministre Anatole Collinet Makosso remettant un échantillon des documents photocopiés au député de la deuxième circonscription de Gamboma (crédit photo/Adiac)

nous accompagner », a indiqué le ministre.

Le deuxième mécanisme, c'est le travail produit par les cadres de l'Inrap qui blanchissent les nuits et qui se sont chargés d'assurer la duplication, la mise en forme de tous ces documents en accordant la priorité aux élèves en classe d'examen par départements. Le troisième dispositif, c'est celui que le ministère met en œuvre par le biais de son partenaire "Les Dépêches de Brazzaville" de publier au quotidien tous les cours pour que s'agissant de Brazzaville et de Pointe-Noire (en attendant que les élèves aient leurs cours photocopiés, ils peuvent se procurer Les Dépêches de Brazzaville et avoir leurs cours); puisque la priorité des cours photocopiés a été accordée à l'intérieur du pays. Il y a aussi

tout ce qui se fait en ligne et sur les plateformes de téléchargement.

Le ministre a salué l'engagement des députés d'accompagner les jeunes dans tous les actes pédagogiques. « La situation n'est pas compliquée, vous nous aiderez simplement de mettre à la disposition de notre directeur départemental. Vous aurez aussi tous les inspecteurs qui vont vous accompagner. Nous avons la liste de tous les établissements bénéficiaires et le nombre des candidats. On n'aurait pas eu des relais plus intéressants que celui des élus, pour être plus sûrs que ces cours vont arriver dans nos domiciles, dans nos maisons, en vue de faire réussir le programme "L'école à la maison" ».

Bruno Okokana

SYLVER GANVOULA

« Nous serons sûrement testés la semaine prochaine, avant la reprise du championnat »

Alors que le monde du football est à l'arrêt en raison de l'épidémie de Covid-19, les joueurs des championnats allemands ont repris l'entraînement. L'international congolais de Bochum nous explique comment sont conciliés pratique sportive et mesures sanitaires.

Les Dépêches de Brazzaville : Sylver, avant tout, une question s'impose : comment vas-tu ?

Sylver Ganvoula : Je vais très bien, merci. Ici en Allemagne, la situation sanitaire est moins grave qu'ailleurs en Europe.

LDB : Au niveau du football, l'Allemagne s'en sort également mieux, puisque vous avez repris les entraînements collectifs.

S.G. : Oui, ça fait maintenant dix jours que les entraînements ont repris, au rythme d'une séance quotidienne. La reprise des championnats est d'ailleurs fixée au 2 mai.

LDB : Quelle est l'organisation mise en place pour concilier mesures sanitaires et pratique sportive ?

S.G. : Les contacts sont limités au maximum : nous travaillons en groupes restreints de huit joueurs, trois en tout. Déjà, on arrive le matin en tenue, on s'entraîne et on repart se doucher à la maison. Les vestiaires sont fermés.

LDB : Comment sont articulées les séances pour éviter les contacts ?

S.G. : Nous travaillons essentiellement la tactique avec intensité. Je pense qu'on reprendra les contacts la semaine prochaine en vue du retour à la compétition.

LDB : Au préalable, tes coéquipiers et toi-même avez-vous été testés ?

S.G. : Non, pas encore. Nous serons sûrement testés la semaine prochaine avant la reprise du championnat.

LDB : Comment sont gérés les soins ?

S.G. : Je ne sais pas trop. Pour l'instant, aucun joueur n'en a eu besoin.

LDB : Après la période de confinement, puis ces entraînements sans contact, est-ce que vous, les joueurs, craignez davantage les blessures ?

S.G. : C'est sûr qu'en l'état, on manque de rythme. Il va falloir qu'on augmente encore l'intensité dans les prochains jours, avec des petits matches, des face-à-face en petit nombre, des oppositions.



Concernant les risques de blessures, je dirais que ça dépend du travail effectué ces dernières semaines. Personnellement, j'ai suivi le programme d'un préparateur physique pour faire face à cette situation exceptionnelle. Le travail invisible, dont la nutrition, prend encore plus d'importance dans ces moments-là...

LDB : Il a été évoqué dans la presse que Bochum pourrait être en difficulté financière si le championnat ne reprenait pas rapidement. As-tu des inquiétudes à ce sujet ?

S.G. : Non, je n'ai entendu parler de rien. Dans d'autres clubs, il y a eu des baisses de salaires pour faire face à la crise financière, mais à Bochum, on ne nous a rien demandé à ce sujet.

LDB : Avant de conclure cet entretien, as-tu un message à passer aux lecteurs congolais ?

S.G. : Habituellement, c'est le public congolais qui pousse derrière nous les joueurs. Et je l'en remercie. Aujourd'hui, notre peuple vit une période difficile et c'est à nous de le soutenir. Ce n'est pas facile, mais restez chez vous et respectez les consignes pour barrer la route à cette maladie.

Propos recueillis par Camille Delourme

RÉFLEXION

La décennie de tous les progrès ?

Dans le même temps où les peuples de la Terre se demandent avec angoisse s'ils parviendront à sortir intacts de la terrible pandémie que provoque l'extension planétaire du Covid-19 une question se pose chaque jour de façon plus claire. La voici résumée en une phrase et quelques mots : la troisième décennie du nouveau millénaire, décennie dont nous vivons la première année, ne sera-t-elle pas plutôt la décennie de tous les progrès ?

Expliquons-nous.

Depuis près de deux siècles, c'est-à-dire depuis le début de l'ère industrielle l'idée prévaut à peu près partout dans les pays riches de l'hémisphère nord que le progrès ne peut naître que des avancées technologiques, du développement économique et du commerce, de l'extension des échanges entre les

nations, de la création de la richesse individuelle et collective, bref des retombées d'une mondialisation qui a mis longtemps à s'imposer mais qui est devenue une réalité incontournable. Et, de fait, le bilan qui ressort de ces deux siècles est marqué de façon indiscutable par le bond en avant industriel a permis sur toute l'étendue du globe.

Récemment, cependant, est apparu le fait que ce même bond en avant générait, en même temps que de la richesse et du confort, des risques majeurs pour l'espèce humaine dans son ensemble en raison des dommages croissants qu'il provoque dans l'environnement naturel. Tiré d'abord par les scientifiques puis par les écologistes, le signal d'alarme n'a été entendu ni par les peuples ni par leurs dirigeants tout au long du vingtième siècle, ce qui a accéléré le dérèglement climatique, la dégradation lente mais

certaine de l'environnement, la déforestation, la hausse des températures, la fonte des calottes polaires et la montée des océans qui en résulte.

Or voici que la pandémie provoquée par le Covid-19 fait apparaître en pleine lumière le lien qui existe entre le progrès technique, la mondialisation, la surindustrialisation, les atteintes portées à la nature et la propagation des virus. Diffusées instantanément sur toute l'étendue de la planète, les informations concernant la catastrophe médicale ouvrent les yeux des peuples du monde entier sur les conséquences négatives de l'abolition du temps et de l'espace. Elles font d'autant plus de bruit que ce sont les plus puissantes nations de la Terre, les Etats-Unis et la Chine tout particulièrement, qui paient la pandémie au prix fort. Ce qui aura comme conséquence, à brève échéance de modifier radicalement la vision négative

que celles-ci avaient de la protection de l'environnement humain. Et certainement de contraindre leurs dirigeants à changer leur vision égoïste, négative, de la nature et de l'avenir en les obligeant notamment à mieux accompagner les pays émergents dans leur longue et difficile marche vers le développement durable.

Il se pourrait bien, dans un tel contexte, que la troisième décennie de ce nouveau millénaire voit se produire une série de tournants à angle droit sur la route du progrès qui eux-mêmes rendront l'être humain plus et mieux engagé dans la protection de la nature qu'il ne l'était jusqu'à présent, plus et mieux engagé également dans la recherche du bien-être pour tous les peuples de la Terre.

Contrairement aux apparences donc le rêve pourrait devenir réalité bien plus vite qu'on ne le croit.

Jean-Paul Pigasse